

# DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

7, rue Émile-Dubois, 75014 PARIS

Tél. : 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46

Courriel : dlf78@club-internet.fr, site : www.langue-francaise.org

N° 217

Juillet - août - septembre 2005

## DU PRÉSIDENT

- 2 Bernard le franc-tireur.  
*Jean Dutourd*, de l'Académie française

## LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 4 Situation des langues en Suisse.  
*Étienne Bourgnon*
- 6 De France ou du Québec, la langue française est notre héritage commun. *Bernie de Tours*
- 8 Paris qui parle russe. *Maria Kozlova*
- 9 XXI<sup>e</sup> Biennale de la langue française.  
*Claire Anne Magnès*
- 12 Les brèves. *Françoise Merle*

## LES LANGUES DE L'EUROPE

- 15 Langue commune européenne : mieux vaut le français. *Gianluigi Mannucci*

## LE FRANÇAIS EN FRANCE

### Vocabulaire

- 17 L'Académie gardienne de la langue.
- 17 Le français dans tous ses états. *Hélène Carrère d'Encausse*, secrétaire perpétuel de l'Académie française
- 24 Mots en péril. *Jean Tribouillard*
- 25 Acceptions et mots nouveaux.
- 26 Confesser l'éthyle. *Pierre Delaveau*
- 28 Le cerf : les mots pour le dire.  
*Xavier Martin-Regniault*
- 31 Antan et jadis.  
*Louis Hémez*
- 32 Gain et gagner, une très vieille famille.  
*Jacqueline Picoche*

### Style et grammaire

- 36 Question de prononciation. *Bruno Dewaele*
- 37 Mi-chèvre, mi-chou ? *Jean Fenech*

### Style et grammaire (suite)

- 38 Le tréma. *Bernard Moreau-Lastère*
- 39 Le saviez-vous ?

### Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*
- 44 « Avis aux chasseurs ».
- 45 Capitales à rebours. *Jacques Groleau*
- 46 Ici, Londres, l'Anglais parle en français.  
*Marc Favre d'Échallens*
- 47 Soldes aux Pays-Bas. *Willem Schouten*
- 47 Billet d'humeur de la mère Cotivet.
- 48 Les dictionnaires français. *Claude Koch*

### Comprendre et agir

- 49 À vos plumes.
- 50 L'origine du dictionnaire.  
*Roger Saquetoux*
- 51 Action jeunesse. *Émile Nouël*
- 52 Le bruit et le lexique. *Jean Tribouillard*
- 53 Extrait de *La Lettre* du CSA.
- 55 Sur l'internet. *Jacques Pépin*
- 55 Logogriphe. *Dominique Montoux*
- 55 Mots en jeu. *Pierre Delaveau*
- 56 Pureté, mot poétique et dangereux.  
*Jean Sarraméa*
- 57 Prochaines dictées.
- 58 Pour le plaisir.

### La langue française pour un écrivain :

- 59 Richard Millet.

## NOUVELLES PUBLICATIONS

- 60 *Marceau Déchamps, Axel Maugey, Romain Vaissermann*

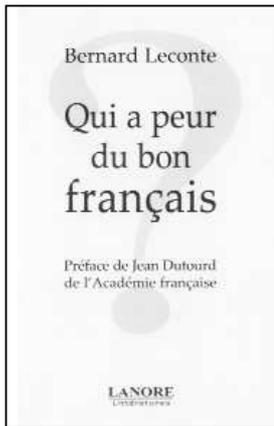
## I à XVIII VIE DE L'ASSOCIATION

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2005 - 3

## DU PRÉSIDENT

## BERNARD LE FRANC-TIREUR



*Les lecteurs du Figaro connaissent bien la rubrique intitulée « Le bon français » qu’inaugura, le 16 septembre 1996, Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l’Académie française, et qu’alimenta longtemps notre président. Celui-ci accepta de préfacer Qui a peur du bon français (Lanore, « littératures », 2005, 192 p., 15 €), ouvrage dans lequel Bernard Leconte\*, l’un des fidèles rédacteurs de cette rubrique, vient de rassembler ses billets.*

Les grandes douleurs ne sont pas muettes, ainsi que le prétend le vieux dicton. Ce qui trompe, c’est qu’elles s’expriment volontiers par la moquerie et par l’humour. L’auditeur ou le spectateur s’y laisse prendre. Il ne s’aperçoit pas que les éclats de rire qu’il entend sont des cris de souffrance. Bernard Leconte est l’illustration de ce propos. Il contemple, jour après jour, l’assassinat de sa mère la langue française. Chacun des billets contenus dans ce recueil est un pansement qu’il applique sur les plaies de la pauvre vieille.

On pourrait dire aussi que Bernard Leconte est un franc-tireur, un guérillero. La patrie est envahie, elle est occupée par le sabir atlantique, le jargon, le pédantisme, les contresens, les euphémismes, les anglicismes. Le propre de la guérilla est de ne pouvoir supporter physiquement l’ennemi, de le détecter, de le sentir lorsqu’il se présente sous les formes les plus anodines. Bernard Leconte, pour combattre, n’a que son équipement de franc-tireur c’est-à-dire son escopette et sa ceinture de cartouches. Il s’agit de ne pas gaspiller sa poudre. Aussi vise-t-il à la perfection.

Ce qui est beau dans la guérilla, c'est que chaque fois qu'elle a lieu, elle réédite l'histoire de David et de Goliath ; le faible, le petit finit par terrasser le géant. On ne sait pas très bien comment cela se passe, mais il n'y a pas d'exemple dans l'Histoire qu'il en ait jamais été autrement. Chacun des billets de Bernard Leconte fait mouche. Il ne le sait pas, mais il a le peuple derrière lui.

**Jean DUTOURD**  
de l'Académie française

\* Agrégé de lettres, Bernard Leconte est déjà l'auteur de *La Récrée va finir* (Julliard, 1979, Prix du premier roman) ; *Le Divorce est une ignominie* (Julliard, 1984, prix Henry-de-Jouvenel) ; *Le Livre des bêtes* (Éditions de Fallois, 1989) et *Quelques coups de burin pour la statue de Dutourd* (Plon, 1997).



**Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris.**

M. (en capitales) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M<sup>me</sup> (en capitales) .....

.....

Adresse : .....

.....

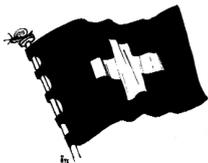
M. ou M<sup>me</sup> (en capitales) .....

.....

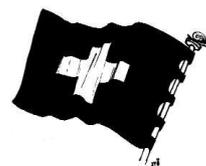
Adresse : .....

.....

## SITUATION DES LANGUES EN SUISSE



Sous le titre « Le français progresse en Suisse », le numéro 208 de la revue a publié un article concernant les premiers résultats du recensement de l'an 2000



touchant le domaine des langues. Rappelons que la part de l'allemand est de 63,7 %, celle du français 20,4 %, celle de l'italien 6,5 % et celle du romanche 0,5 % ; le reste a trait aux autres langues.

Jusqu'alors, cette opération ne portait que sur la langue maternelle. En 2000, les chercheurs ont voulu mieux cerner la complexité linguistique de la population : ils se sont donc intéressés aussi aux langues parlées en famille, à l'école, au travail. Ces études ont fait l'objet d'une publication intitulée *Le paysage linguistique en Suisse*, parue à fin avril 2005, dont les auteurs principaux sont MM. Georges Lüdi, professeur de linguistique française à l'université de Bâle, et Iwar Werlen, professeur à l'université de Berne. Les éléments essentiels ont été donnés par M. Lüdi dans un entretien avec une journaliste du quotidien genevois *Le Temps* (13 avril 2005).

**1.** L'allemand se maintient avec une remarquable stabilité et il n'y a pas, comme certains pouvaient le craindre, de germanisation des régions latines. Le français en Suisse romande et l'italien dans son propre territoire (canton du Tessin et partie italophone du canton des Grisons) se portent bien. Seul le romanche est menacé sur son propre terrain, dans les Grisons.

**2.** Si l'on considère l'ensemble du pays, la situation est différente. Le déclin de l'italien est saisissant, notamment comme langue d'échange, hors du Tessin.

Le français a certes progressé en Suisse romande, grâce surtout à l'assimilation linguistique des immigrants, mais dans le reste du pays, il n'y a ni recul ni progression.



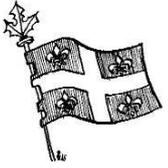
3. Cependant, l'anglais se développe beaucoup en Suisse alémanique, moins en Suisse romande et moins encore en Suisse italienne. M. Lüdi précise que l'on observait, en 2000, une belle stabilité des langues nationales et un plurilinguisme individuel qui progresse dans la vie active. Il estime que, lors du prochain recensement, en 2010, les langues nationales auront régressé en dehors de leur aire linguistique. Il fonde ce pronostic sur le fait qu'il y a eu dernièrement, en Suisse alémanique, « *des attaques massives contre le français à l'école* ». Elles auront une influence. De plus en plus d'Alémaniques, en Suisse centrale et orientale, pensent qu'aujourd'hui seul l'anglais compte. C'est pourquoi ils donnent la priorité à cette langue dans l'enseignement primaire. Néanmoins, il faut relever que les cantons de Bâle (ville et campagne), Berne et Soleure, ainsi que la partie germanophone des cantons de Fribourg et du Valais maintiennent le français comme première langue étrangère à l'école primaire. En Suisse romande, c'est l'allemand qui a été choisi d'abord et l'anglais ensuite.

4. L'intégration linguistique des allophones varie selon les régions. C'est en Suisse italienne qu'elle est la plus forte, probablement parce que la « *pression intégrative* » est très importante en dehors des grands centres. La capacité d'intégration linguistique des étrangers est beaucoup plus grande en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, quelle que soit leur langue d'origine. Les anglophones, eux, résistent partout à l'intégration linguistique.

**Étienne BOURGNON**  
*Cercle François-Seydoux*

Cadeau de bienvenue !  
 À tout nouvel adhørent sera offert  
 un abonnement d un an,  
 pour la personne de son choix.

## De France ou du Québec, la langue française est notre héritage commun



Et ne vous méprenez pas, le québécois est plus riche que notre français : imaginez une rhapsodie du français du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus l'héritage des parlers poitevin, normand et angevin, plus l'anglais traduit en français ou francisé, plus notre français contemporain, dont aucune nuance ne lui échappe. Et cette volonté déterminée de sauvegarder à tout prix la langue française au point de refuser tout anglicisme utilisé couramment dans l'Hexagone. Au cours d'une trentaine de visites, j'ai noté une vraie litanie dont les quelques exemples que voici devraient vous divertir.

La première fois où j'entrai dans une cabine téléphonique, quelle ne fut pas ma surprise d'entendre la demoiselle des PTT me dire : « *Mettez une piastre et dix sous dans la fente.* » Il s'agissait d'un dollar et dix cents.

Une autre fois, visitant le Parlement, je pus difficilement étouffer un éclat de rire lorsque mon cicérone, Maurice Duplessis, me dit tout de go : « *J'suis fier, car c'te fois, j'ai été élu par 47 ballots sur 60.* » Il parlait bien sûr de 47 voix.

À midi, au restaurant, le menu annonçait : « *Le chef recommande sa fesse de lard (rôti de porc) et ses binnes (haricots)* ». À l'apéritif, un soir, mon hôte s'enquit de mon choix : « *J'aime tout, lui dis-je, donne-moi comme pour toi.* » C'est alors que mon amphitryon conclut : « *Ben, on va prendre un Jeannot Marcheur !* » en posant sur la table une bouteille de Johnny Walker. « *Le veux-tu sur des rochers ? Avec un peu d'eau furieuse ?* »

Je n'oublierai jamais cette balade en voiture entre l'île d'Orléans et Péribonka, en compagnie d'un fermier de Trois-Rivières. Tout d'abord, nous étions allés chercher sa blonde (une brunette) avec son char (voiture) et nous étions passés chez le dépanneur (épiciier du coin) acheter des beignes (beignets) et une caissette de porter (bière brune). Un arrêt à la station de gaz (station service) pour remplir le tank (réservoir), contrôler le criard (avertisseur) et souffler un tire (gonfler un pneu), et nous voilà partis.

Dans l'après-midi, on acheta des chiens chauds (hot-dogs) et une palette (tablette) de chocolat. La route était fort trafiquée (encombrée par la



circulation). Normal, c'était la fin de semaine (week-end). Deux fois, on dut s'arrêter à la traverse de chemin de fer (passage à niveau) et attendre que les gros chars (trains) passent.

À Chicoutimi, Pauline voulut s'arrêter pour magasiner (faire des emplettes). Elle réapparut dix minutes plus tard avec un corps (chemisette) et un col (cravate). Elle n'avait pas trouvé les soldes, qui se faisaient au 3<sup>e</sup> plancher (2<sup>e</sup> étage).

Les pronostics (météo) étaient bons et, de fait, on eut une belle température (beau temps). Au troisième arrêt, c'était un restaurant. Denis prit de la dinde avec fard (farci) et moi une soupe de barley (bouillie d'orge). « *Tu vois la blonde là-bas*, me dit Denis à l'oreille, précisons qu'au Québec toutes les filles se nomment "blondes", *c'est une agace-pissette* (prostituée). *Ça se voit à sa sacoche* (sac à main) *et à son slip* (jupon). » À la table d'à côté, un homme était en brosse (ivre). Il cherchait un argument (querelle) à son voisin. Il le traitait de casseux d'veillée (trouble-fête) et appelait la blonde « rongeur d'balustre » (grenouille de bénitier). Le patron décida de payer une traite (ournée) et nous reprîmes la route.

Ce samedi-là, beaucoup de jeunes, étudiants pour la plupart, voyageaient sur le pouce (faisaient du stop), d'autres nous dépassaient sur leur bicycle à gazoline (moto). Quelques-uns essayaient leurs chars usagés (voitures d'occasion). Le soir, à Péribonka, on s'est matché (on a fait connaissance) avec un couple de Montréalais qui turlutaient (fredonnaient) un air du pays. Le mari était baquet (corpulent), il était constable (flic) et elle collet blanc (employée de bureau). C'était des vrais placoteux (bavards). C'était achalant (agaçant) à la fin.

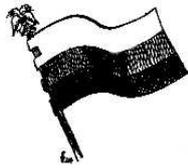
Au retour, c'est moi qui ai tenu la roue (pris le volant). On avait fait une belle ride (promenade).

Revenant l'autre jour par Miami, la ville de Floride où les oiseaux de neige (Canadiens) ont coutume de passer une partie de l'hiver, le serveur du bar me dit :

- Vous êtes français, il paraît ?
- Oui.

Il ajouta alors : « D'Québec ou d'Montréal ? ».

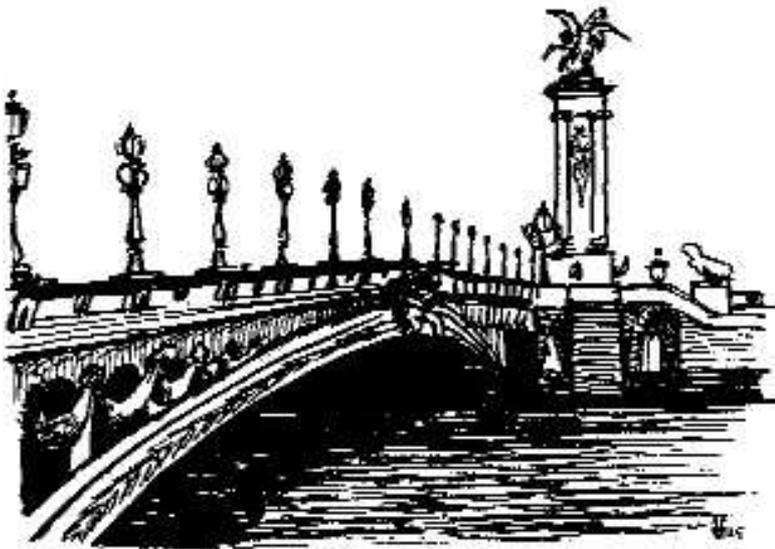
**Bernie de TOURS**



## PARIS QUI PARLE RUSSE

Paris ! Les noms de ses rues, ses quais, ses ponts et ses stations de métro peuvent raconter toute une histoire de cette belle ville ! Ils évoquent des moments importants de l'histoire, de la culture française, mais aussi font découvrir, comme je l'ai remarqué, l'histoire des relations entre les pays du monde entier.

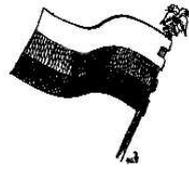
Prenons comme exemple le quartier de l'Europe, où se croisent des rues portant les noms de villes de tous les pays : Londres, Athènes, Milan, Liège, Amsterdam, Madrid, Berne, mais aussi – ce qui m'a ravie – Moscou et Saint-Pétersbourg. Cette découverte m'a poussée à chercher les noms des rues, des ponts, des stations de métro qui reflètent les histoires croisées entre la Russie et la France.



J'ai commencé par le plus joli pont de Paris qui porte le nom du tsar russe Alexandre III et qui célèbre l'amitié franco-russe et le traité d'alliance signé en 1896. Ce pont, dont la première pierre fut posée par le fils d'Alexandre III, Nicolas II, a été ouvert à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. L'amitié des pays se reflète vivement dans l'architecture :

les Nymphes de la Seine, à l'aval, portent les armes de Paris, les Nymphes de la Neva, à l'amont, celles de Saint-Pétersbourg ; les candélabres en bronze sont les mêmes que sur le pont de la Trinité à Saint-Pétersbourg, les réverbères ornés par les lettres initiales F et R, par le Coq gaulois, emblème de la France, et l'Aigle à deux têtes, celui de la Russie.

J'ai poursuivi ma promenade en découvrant le pont de l'Alma, le boulevard de Sébastopol, l'avenue Malakoff, les stations Réaumur-Sébastopol, Crimée. Ces noms nous renvoient à la guerre de Crimée (1853-1856). Ainsi, l'Alma est la rivière russe qui est devenue le lieu de la bataille de 1854, Sébastopol, la forteresse et l'arsenal russes, Malakoff est une célèbre tour, prise lors de la guerre de Crimée.



Les avenues d'Eylau et de Friedland, ainsi que la rue de Tilsitt nous rappellent les relations franco-russes à l'époque napoléonienne, car Eylau et Friedland sont des lieux de batailles en Prusse, et Tilsitt une petite ville fortifiée de Prusse orientale, devenue le lieu de l'Alliance de 1807 entre Napoléon et le tsar Alexandre I<sup>er</sup>.

La station Stalingrad nous fait penser à la Seconde Guerre mondiale : la bataille de Stalingrad étant devenue un moment crucial de cette guerre.

La liste des noms rapprochant nos pays, reflétant leur histoire croisée n'est pas finie, certainement. Alors, on peut poursuivre la promenade en cherchant les noms des rues, des boulevards, des places, des stations de métro, qui nous aident à entendre Paris qui parle russe.

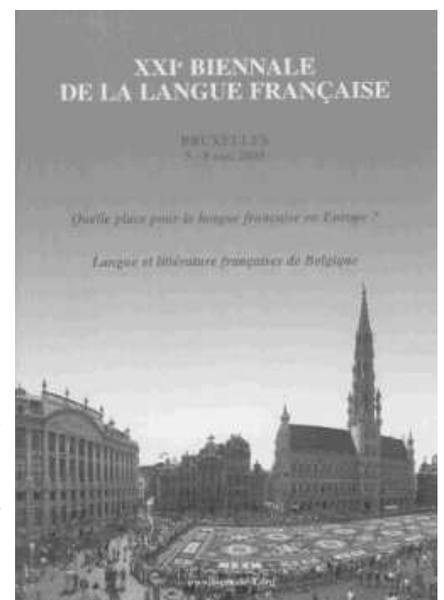
**Maria KOZLOVA**

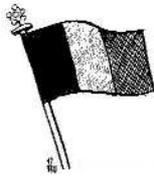
---

## **XXI<sup>e</sup> Biennale de la langue française Bruxelles et Namur, 5 - 8 mai 2005**

Quarante ans après sa première manifestation, la Biennale de la langue française est retournée où elle avait pris naissance : à Namur, ville wallonne des bords de Meuse. Mais c'est à Bruxelles, où elle n'avait jamais organisé de rencontre, qu'elle s'est vraiment tenue. Le thème principal répondait au choix de cette capitale européenne : « Quelle place pour la langue française en Europe ? ». Le second thème était lié au pays hôte : « Langue et littérature françaises de Belgique. »

Placée sous le haut patronage d'Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, la XXI<sup>e</sup> Biennale a été accueillie en des lieux prestigieux : au palais des Académies ainsi qu'au Parlement de la Communauté française, à Bruxelles, au Parlement wallon, à Namur. L'hôtel des congressistes, les lieux de réunion se situaient au cœur du vieux Bruxelles, tout près de la Grand-Place.





Comment résumer en peu de lignes quatre journées d'échanges, de discussions, de contacts chaleureux ? Nous tenterons d'en présenter succinctement les aspects majeurs.

### **Accueil et participation.**

Invitée par Jacques De Decker, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, la XXI<sup>e</sup> Biennale a tenu sa séance solennelle d'ouverture au palais des Académies, devant une assemblée où l'on comptait des ambassadeurs, des académiciens, des personnalités du monde politique et administratif. Après l'allocution de bienvenue de J. De Decker, on entendit Stéphane Lopez, représentant Roger Dehaybe, administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, Philippe Roberts-Jones, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie royale, Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France, la romancière France Bastia, présidente de l'Association des écrivains belges de langue française, et Roland Éluerd, président de la Biennale.

Pour les séances de travail, ni défections, ni temps morts, ni redites ; des conférenciers éloquents ; des exposés bien groupés, qui ont apporté au thème des éclairages diversifiés et complémentaires. Soulignons le caractère international de cette rencontre de francophones et d'amoureux du français. Les biennialistes – orateurs, observateurs, auditeurs attentifs – venaient des continents africain et américain et de divers pays d'Europe : Sénégal, Burkina Faso, Tunisie, Québec, Canada, Roumanie, Pologne, Suisse, Grand-Duché de Luxembourg. On s'en doute, les Français et les Belges étaient nombreux.

### **Quelle place pour la langue française en Europe ?**

Un constat peu réjouissant : le déclin du français en tant que langue internationale, son quasi-abandon au profit d'un anglais passe-partout (le *globish*) lors des congrès scientifiques. Y a-t-il des remèdes ? Oui, sans doute. En voici quelques-uns, cités pêle-mêle. La dispersion géographique du français lui donne une capacité d'envergure mondiale. L'Agence intergouvernementale de la Francophonie aide à la formation de traducteurs, à la mise au point de logiciels de traduction. Les trois capitales européennes (Strasbourg, Luxembourg, Bruxelles) sont des villes francophones ; les fonctionnaires, désireux de s'intégrer, apprennent donc la langue française (importance des lycées français, de l'Alliance française). Il faut mener une



action commune avec les Allemands, dont la langue est plus menacée encore. Les États sont responsables : ils peuvent et doivent promouvoir leur langue. L'ampleur croissante de l'espagnol constitue une menace pour l'anglais... À maintes reprises, a été confirmé le caractère fondamental de la diversité linguistique : pensée et langue sont intimement liées.

### **Ont été mis en valeur :**

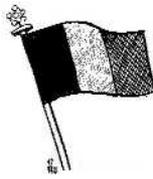
le rôle des professeurs, notamment de français langue étrangère ; le choix du français comme langue d'écriture par des écrivains non francophones ; la traduction littéraire.

### **Langue et littérature françaises de Belgique.**

Plusieurs membres de Défense de la langue française étaient venus de Paris pour assister à la double séance du samedi 7 mai. Après trois exposés consacrés au français et aux langues régionales romanes de la Belgique, une table ronde que nous avons animée a donné la parole à l'éditrice Luce Wilquin et aux écrivains Jacques De Decker, Liliane Wouters et Ariane Le Fort qui ont parlé du théâtre, de la poésie et du roman contemporains en Belgique. Un échange de vues très animé avec le public a suivi. La veille, une soirée de poésie à Namur avait permis d'entendre des poètes de la francophonie (Sénégal, Québec, Suisse romande, Grand-Duché de Luxembourg, Bruxelles et les provinces wallonnes). Le samedi soir, la représentation, par une toute jeune troupe de théâtre, de *La princesse Maleine*, de Maurice Maeterlinck, a mis les congressistes sous le charme.

*Florilège des vingt premières biennales – de Namur (1965) à La Rochelle (2003)* : réalisé par Jeanne Ogée, vice-présidente, ce livre a été présenté aux biennialistes lors de la séance qui s'est tenue à Namur. Groupés par thèmes, par affinités de pensée, selon les soucis partagés ou les enthousiasmes communs, les passages que cite J. Ogée mettent en évidence le dynamisme de la Biennale.

Un coup d'œil sur le parcours de la Biennale nous convainc d'ailleurs de sa vitalité. Depuis 1965, toutes les années impaires, elle a lieu dans un pays ou une région le plus souvent – mais pas nécessairement – de langue française : Québec, Louisiane, Maroc, Sénégal, Burkina Faso, Val d'Aoste, Roumanie, Portugal, Suisse, France... Les années paires, un colloque se tient à Paris. Vingt volumes – dont les *Actes des Biennales* – ont été publiés. Le conseil d'administration (il est international) se réunit au moins deux fois



l'an. Les projets ne manquent pas. Prochaine destination : Dakar. Thème probable : « Le français et les sciences ». Nous vous fixons donc rendez-vous au Sénégal, pour la XXII<sup>e</sup> Biennale de la langue française.

**Claire Anne MAGNÈS**

La Biennale de la langue française a été fondée par Alain Guillerrou. Le président actuel de l'Association est le linguiste et grammairien Roland Éluerd. Pour toute information, on consultera avec profit le site internet [www.Biennale-lf.org](http://www.Biennale-lf.org)

La cotisation annuelle à la Biennale est de 40 € (60 € pour un couple) dont 66 % sont déductibles de l'impôt sur le revenu des contribuables français. S'adresser au secrétariat de la BLF, 113, rue Gallieni, 78670 Villennes-sur-Seine. Courriel : [gildasogee@aol.com](mailto:gildasogee@aol.com)

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

**de la Francophonie**

**de chez nous**

**et d'ailleurs**

● **L'Académie française a ouvert ses portes à Assia Djébar**, premier écrivain du Maghreb à siéger sous la Coupole. Née en 1936 à Cherchell (Algérie), Assia Djébar, qui a grandi entre trois langues, le berbère, l'arabe dialectal et le français, est la première Algérienne à intégrer l'École normale supérieure (1955), où elle étudie l'histoire. Membre de l'Académie royale de Belgique depuis 1999, elle a écrit de nombreux livres en français. Ses ouvrages traitent de l'histoire algérienne, de la situation des femmes et des conflits autour des langues. Depuis 2001, elle enseigne au département d'études françaises de l'université de New York. (Article de Catherine Bédarida, *Le Monde*, 17 juin.)

● **SUÈDE :**

Des voix s'élèvent contre l'anglicisation de l'Université. Le débat, publié le 17 juin dans le quotidien *Dagens Nyheter*, signale que les étudiants en sciences naturelles

ne possèdent plus la terminologie dans leur propre langue, car leurs cours sont en anglais.

● **SUISSE :**

La chasse aux anglicismes continue.

– M. Maxime Zuber, député-maire de Moutier, invite le gouvernement bernois à veiller à ce que l'administration cantonale évite d'utiliser des mots anglais ou des expressions anglo-américaines quand existent des équivalents français ou allemands.

– Des responsables de la communication de La Poste, de Swisscom et des Chemins de fer fédéraux ont constaté que les marques et noms de produits en anglais passaient mal auprès de la population.

– *Nouvelles de Flandre* (n° 33) signale que le canton de Berne réaffirme la primauté du français sur l'anglais : son parlement a décidé que le français serait la première langue étrangère enseignée

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

à l'école, alors que la plus grande partie de la Suisse alémanique a décidé de mettre l'anglais au premier plan.

● **Sofia** (Bulgarie) abrite depuis le 26 mai le **Centre régional pour l'enseignement du français en Europe centrale et orientale** (Créfeco). C'est le troisième du genre dont se dote l'AIF\*, après le Créfap à Hanoï (Viêt Nam), pour l'Asie-Pacifique, et le Créfoi à Antananarivo (Madagascar), pour l'océan Indien. Ces centres contribuent, entre autres, à l'amélioration de l'enseignement du français, notamment dans les disciplines scientifiques et technologiques, et au développement des échanges francophones. Les cinq pays francophones qui en bénéficient sont l'Albanie, la Bulgarie, la Macédoine (ARY), la Moldavie et la Roumanie. (*Journal de l'AIF*, n° 40.)

### ● AFRIQUE DU SUD :

Grâce à la publicité des Alliances françaises le désignant comme « *l'autre langue d'Afrique* », indispensable pour se faire admettre au nord de l'Afrique australe, le français intéresse dirigeants, hommes d'affaires... La tendance est manifeste, mais modeste : 30 000 Sud-Africains parlent ou apprennent le français, sur 48 millions d'habitants. (*Gazette de la presse francophone*, n° 122.)

### ● MOLDAVIE :

Indépendante depuis 1991, la Moldavie est devenue membre de l'OIF\* en 1997. Ce pays est résolument francophone, mais aussi profondément francophile : 67 % des Moldaves choisissent le français comme première langue étrangère. (*Journal de l'AIF\**, n° 40.)

● **La librairie française de Rome** fête son 50<sup>e</sup> anniversaire. Créée à l'initiative du philosophe et ambassadeur au Vatican Jacques Maritain, la petite boutique, filiale de La Procure jusqu'en 2000, s'est imposée depuis 1955 comme le point de ralliement des assoiffés de culture francophone (*Le Monde des livres*, juin 2005).

● Lors de la 16<sup>e</sup> Conférence des peuples de langue française (Sète, 6 - 8 juillet), l'APFF\* a affirmé que pour contrer la « *stratégie de la Flandre tendant à isoler d'abord, à éradiquer ensuite la minorité francophone* », elle avait assuré, au cours de la saison 2004-2005, la promotion, en Flandre, de cinq cents activités en français, grâce à la participation d'une soixantaine d'associations culturelles.

APFF : Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique, tél. : 59 23 77 01, fax : 59 23 77 02, courriel : apff@dmnet.be, site : www.dmnet.be/ndf

### ● SERBIE MONTÉNÉGR0 :

La francophonie y est un thème très présent actuellement, les autorités souhaitant une entrée prochaine du pays au sein de l'OIF\*. (*Gazette de la presse francophone*, n° 122.)

● Professeur d'université au Japon, **Koü Suzuki** souhaite trouver un éditeur français pour son nouveau recueil de poèmes, **Lumière de la boue** (Éditions Surugadaï, 2005, 178 p., 25 €). Publiée à Tokyo en 2000, la version japonaise de cet ouvrage a reçu le prix spécial de littérature de la région centrale du Japon.

Koü Suzuki (Takashi Suzuki), [444-13]. 3-1, 2 Chöme Futatsuiké-Chö, Takahama-Shi Aïchi, Japon, tél. : (0566) 53 1653, fax : (0566) 52 2155, courriel : taquassi@katch.ne.jp

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● À Saint-Nazaire, la **Maison des écrivains étrangers et des traducteurs** (Meet), créée en 1987, accueille pendant plusieurs semaines des écrivains et des traducteurs du monde entier. Elle publie – édition bilingue – le texte rédigé par l'invité pendant son séjour.

Meet, 1, boulevard René-Coty, 44600 Saint-Nazaire, tél. : 02 40 66 63 20, fax : 02 40 22 41 75, courriel : meet@claranet.fr, site : [www.mairie-saintnazaire.fr/culture/maisone.htm](http://www.mairie-saintnazaire.fr/culture/maisone.htm)

● **Le prix Raymond Devos de la langue française 2005** a été décerné à des humoristes belges, **les frères Taloché** (Bruno et Vincent), par le ministre de la Culture et de la Communication. Ils succèdent au palmarès à Jean-Lou Dabadie. (*Wallonie/Bruxelles*, n° 89.)

● Créé en 2002 par l'AIF\*, **le prix des cinq continents de la Francophonie**, enregistre une augmentation de 40 % du nombre d'inscrits par rapport à 2004, avec 105 romans, présentés par des éditeurs de douze pays francophones du Nord et du Sud. Après la présélection, dix d'entre eux seront confiés au jury international, présidé par l'écrivain congolais Henri Lopès, le 1<sup>er</sup> septembre, et le prix sera remis le 11 octobre à Bruxelles dans le cadre de la manifestation « La fureur de lire ».

● **La 18<sup>e</sup> Journée du français des affaires**, organisée par l'APFA-Les Mots d'or\*, se

tiendra, le 17 novembre, à l'AIF\*, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris.

APFA-LES MOTS D'OR, 278, rue de Sandillon, 45590 Saint-Cyr-en-Val, tél. et fax : 02 38 76 24 05, courriel : [Apfa.Le.Mot.d-or@wanadoo.fr](mailto:Apfa.Le.Mot.d-or@wanadoo.fr)

● Organisées par douze associations européennes, espagnole et françaises, dont l'ASEDIFRES\*, les **Assises européennes du plurilinguisme** se tiendront le 24 novembre, à l'École normale supérieure (45, rue d'Ulm, 75005 Paris), et le 25 novembre au Sénat (15 *ter*, rue de Vaugirard, 75006 Paris). Site :

<http://assisesplurilinguisme.affinitiz.com/>

ASEDIFRES (Christian Tremblay), 4, rue Léon-Séché, 75015 Paris, tél. : 06 10 38 68 90, courriel : [asedifres@neuf.fr](mailto:asedifres@neuf.fr)

● Les 352 pages de la revue semestrielle **Riveneuve. Continents** (n° 2)\* offrent des sujets variés – essais, nouvelles, poèmes – rédigés par des auteurs francophones du monde entier.

\* Éditions Riveneuve, 146, rue de Paradis, 13006 Marseille, courriel : [continents@riveneuve.com](mailto:continents@riveneuve.com), site : [www.riveneuve.com/continents.htm](http://www.riveneuve.com/continents.htm)

● Les Actes du colloque international de la FIPF\* de 2003, consacré aux « Textes, poèmes, contes dans l'enseignement du français », sont publiés dans la revue annuelle **Dialogues et Cultures** (n° 49).

FIPF, 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres Cedex, tél. : 01 46 26 53 16, fax : 01 46 26 81 69, courriel : [secretariat@fipf.org](mailto:secretariat@fipf.org), site : <http://www.fipf.org/>

**Françoise MERLE**

\* AIF : Agence intergouvernementale de la Francophonie

\* APFA : Actions pour promouvoir le français des affaires

\* APFF : Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

\* ASEDIFRES : Association européenne des diplômés français de l'enseignement supérieur

\* FIPF : Association internationale des professeurs de français

\* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

## Langue commune européenne : mieux vaut le français



*Le Corriere della sera publie la lettre ouverte\* d'un lecteur qui réclame que le français soit désormais la langue de l'Europe. Sous le titre « Ce n'est pas nous qui le disons », Philippe*



*Loubière, rédacteur en chef de Lettre(s), l'a traduite pour cette revue (n° 36) de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française, et nous a autorisés à la reproduire.*

Cher Beppe (diminutif de Joseph),

L'idée de simplifier l'activité des institutions européennes avec une langue de travail unique est juste, mais pourquoi pense-t-on toujours à l'anglais ? Je ne suis pas d'accord : voilà douze arguments en faveur du français.

1. Pourquoi adopter comme langue de travail européenne la langue d'un pays qui a toujours fait obstacle à l'Europe, n'y adhérant que pour la freiner ?

2. Les politiques européennes produisent des normes ; or, l'anglais est bon pour l'informatique et pour les entreprises, non pour le droit : personne ne peut nier que le français rend bien mieux notre tradition juridique, qui est continentale et napoléonienne.

3. Si un Finlandais s'adresse à un Italien en se servant de l'anglais, il sera toujours libre de le faire : dans la Rome antique, on n'empêchait pas l'usage véhiculaire du grec, véritable lingua franca de la partie la plus importante de l'Empire. Mais la langue de l'Empire était le latin, parce que c'est avec le latin qu'il s'était forgé de façon indélébile.

4. L'anglais est une langue mondiale, mais ne l'est que par convention, par hégémonie, non par le nombre de ceux qui l'ont pour langue



maternelle. Or, la question est de savoir ce qui est européen, non ce qui est mondial. Il existe dans les institutions européennes un service de Relations extérieures, où l'on pourrait faire usage de l'anglais dans les rapports avec le monde ; on ne comprend pas pourquoi le généraliser à toute activité.

**5.** L'anglais est non seulement étranger à la formation de l'esprit communautaire, mais quand il est américain, il en est l'antithèse.

**6.** L'anglais éliminé, seul le français peut s'enorgueillir d'une tradition de langue véhiculaire, et il faudrait en prendre acte.

**7.** En plus, d'une façon ou d'une autre, à nous Italiens, une certaine « relatinisation » de la culture européenne, faite du moins dans un esprit rationaliste, nous conviendrait.

**8.** L'accent français est le seul accent étranger qui sonne agréablement en italien.

**9.** Le français est la langue du rationalisme, des Lumières, prolongement véritable de notre humanisme. L'anglais est empirisme, refus de tout idéal universel qui ne soit pas de type mercantiliste.

**10.** L'UE est une création française (pour empêcher d'autres occupations allemandes, et malgré De Gaulle).

**11.** Les institutions européennes siègent à Bruxelles et à Luxembourg, et le citoyen sera conduit à demander des renseignements en français aux huissiers (italiens).

**12.** Pour tous les Européens, apprendre le français ne serait pas plus difficile que l'anglais, mais une simple question d'habitude, et le bon ton y gagnerait.

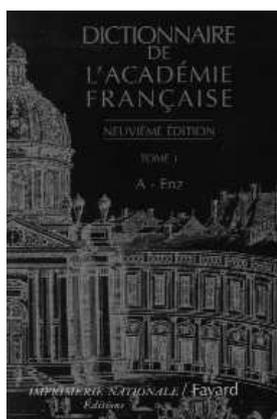
Amitiés,

**Gianluigi MANNUCCI**

---

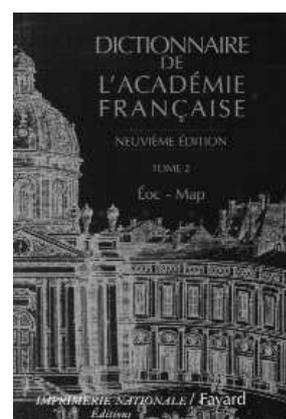
\* Le texte complet de la lettre (en italien) est consultable à l'adresse internet suivante : <http://www.corriere.it/solferino/severgnini/03-06-21/09.spm>

## L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE



L'Académie vient de publier les deux premiers volumes, de A à Enzyme et de Éocène à Mappemonde, du *Dictionnaire de l'Académie française. Neuvième édition* (Imprimerie nationale/ Fayard. Tome 1, 1 788 p., 34 €, Tome 2, 1 244 p., 30 €).

Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel, conclut l'« Avant-propos à la présente édition » par ces mots : « La lecture des entrées nouvelles de cette édition du *Dictionnaire* donne à connaître la conscience accrue des variations et des besoins de l'usage que l'Académie française doit à sa participation aux travaux



des commissions ministérielles de terminologie et de néologie, et le profit qu'elle en retire pour l'élaboration de son *Dictionnaire*.

Fidèle à sa mission, qui demeure inchangée depuis trois siècles et demi, l'Académie s'acquiesce toujours dans le même esprit des nouvelles charges qui lui incombent, soucieuse de se garder, conformément à ses traditions, également éloignée de l'écueil du purisme et de celui du laxisme, et de faire partager au plus grand nombre l'amour de la langue française et la passion de la servir qui l'animent en chacun de ses membres. L'autorité dont elle est investie et les principes qui guident son action n'auront jamais de fondements plus sûrs. »

---

## LE FRANÇAIS DANS TOUS SES ÉTATS

*Nous remercions vivement Mme Hélène Carrère d'Encausse de nous avoir autorisés à reproduire le discours qu'elle a prononcé le 2 décembre 2004, lors de la séance publique annuelle de l'Académie.*

*Il s'agit ici de la première partie, qui concerne le français en France et dans les institutions internationales. La seconde, qui s'intéresse plus particulièrement à la francophonie, et la conclusion trouveront leur place dans le prochain numéro.*

André Gide, prince de la langue, qui n'était pas membre de l'Académie, se plaisait à dire qu'en chaque Français un Vaugelas sommeille.

Quelle confiance il manifestait ainsi à ses compatriotes, car c'est bien à Vaugelas que l'on doit d'avoir défini le bon usage de la langue, « ce souverain

auquel le roi lui-même doit se soumettre ». Cet usage était, pour lui, « la façon de parler de la partie la plus saine de la Cour conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps ». Malherbe y avait ajouté la langue des crocheteurs du Port-au-Foin, et Voltaire, celle de la canaille qui « faisait, assurait-il, le fonds des dictionnaires ».

En somme, le bon usage que l'Académie s'attache depuis plus de trois siècles à consigner dans son Dictionnaire est, ou doit être, la langue de la partie la plus éduquée de la société – puisque la Cour n'existe plus – mêlée à celle moins éduquée qui l'enrichit de son expérience de la vie. Une langue vivante est le fruit de la fusion de ces deux apports, tradition et innovation, savoir des règles, de l'héritage, et savoir de la vie. Que l'une de ces sources

**La parole est toujours  
« rencontre d'autrui. »**

viennent à se tarir et la langue dépérit. Mais les Vaugelas de notre temps veillent. Si leur langue leur est précieuse, c'est d'abord parce qu'ils pensent avec Roland Barthes que la parole est toujours « rencontre d'autrui ». Il est

vrai que, plus tard, le même Roland Barthes substituera à cette belle définition de la langue une condamnation sans appel, l'accusant d'être oppressive, fasciste, donc vouée à l'élimination. Nos Vaugelas s'alarment de ces propos vengeurs et d'une conception négative et haineuse de la langue, et multiplient avertissements et déplorations. Le catalogue des outrages faits au français qu'ils nourrissent est sans fin. Le vocabulaire moyen, tel que le véhiculent les médias, la publicité et, hélas, l'école, se réduit toujours davantage par l'abandon d'un nombre considérable de mots qui tombent dans l'oubli ; les règles de la grammaire disparaissent par pans entiers. Les néologismes inutiles et dénués de sens prolifèrent, qui évoquent irrésistiblement le sarcasme de Voltaire : « Si vous ne pensez pas, créez donc de nouveaux mots. » Et les horreurs langagières se substituent toujours plus au mot propre. Qu'il me soit permis d'en citer un seul exemple récemment rapporté par la presse. L'Éducation nationale a distribué aux élèves de sixième du département de la Manche un agenda truffé de fautes d'orthographe et de grammaire et accompagné de cette question à laquelle les élèves étaient priés de répondre, en cochant le mot de leur choix : « Le look de ton agenda est ouf, cool, grave. »

Ce vocabulaire, est, on le devine, présumé appartenir à la langue dite « des jeunes », et pour cette raison il est légitimé par ceux-là mêmes qui ont la charge d'enseigner le bon usage à la jeunesse. Celle-ci a de tous temps inventé un argot, des codes linguistiques, mais elle savait faire la différence

entre ces parlars de divertissement et le bon usage qu'elle apprenait de ses maîtres et des œuvres qu'elle lisait. Aujourd'hui, ce sont ses maîtres et nombre de ceux disposant du pouvoir de diffuser la parole – médias, intellectuels jargonneurs – qui, par souci de s'identifier à la jeunesse, substituent ces codes de divertissement à la langue commune. Jean Dutourd avait constaté naguère sous cette Coupole que le monde scientifique et industriel de la fin du XX<sup>e</sup> siècle avait accouché d'une société infantile, récusant le tragique de l'existence, attachée à la seule satisfaction de ses désirs. Et de cette régression de l'esprit, le langage, disait-il, est la première victime. Il ne manquait à sa description si juste de cette langue infantilisée que de constater les effets du culte de la jeunesse, idole de notre époque.

Plutôt que d'allonger la liste des dégradations de la langue dont mes prédécesseurs ont ici, au fil des ans, si brillamment analysé les causes et déploré les effets, je voudrais aujourd'hui insister sur un aspect particulier des menaces pesant sur la langue française, celui qui tient à l'expansion de la langue anglaise, car nous sommes désormais confrontés à un problème dont la dimension et la nature sont en train de changer. Sans doute a-t-on maintes fois crié au péril devant l'invasion des mots anglais. Mais souvenons-nous que Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie* publiée en 1714, appelait la Compagnie à enrichir la langue de mots étrangers, comme l'avaient fait les Latins empruntant au grec ce qui leur manquait pour parler de philosophie ou de sciences. Comme le faisaient les Anglais qui, écrit-il, « ne se refusent aucun des mots qui leur sont commodes, les prenant partout où ils les trouvent chez leurs voisins ». L'anglais a en effet emprunté au long des siècles d'innombrables mots au français, certains d'entre eux nous reviennent aujourd'hui, d'autres entrent pour la première fois dans notre langue, comme le souhaitait Fénelon, pour l'enrichir. Ces emprunts, traditionnels dans l'histoire des langues, ont une limite : ils ne doivent pas se substituer aux mots existants, ils ne doivent pas modifier les règles et les structures de la langue à laquelle ils s'incorporent, sinon, au lieu d'être un enrichissement, leur entrée la détruirait.

**Les emprunts, traditionnels dans l'histoire des langues, ont une limite.**

Le franglais dénoncé naguère par Étiemble se situe sur le versant destructeur. Mais le problème de l'anglais dépasse aujourd'hui et de loin celui de tels emprunts ; il menace de devenir celui de la substitution pure et simple de la langue anglaise au français. Et cette substitution s'opère insidieusement, ce qui fait qu'elle n'est pas toujours perçue ou qu'elle l'est trop tard.

L'anglomanie n'est certes pas un fait nouveau. En 1788 déjà, le roi Gustave III de Suède, qui entretenait avec toute l'Europe une abondante correspondance dans un français parfait, se désolait de l'anglicisation « si étrange, écrivait-il, de la langue française ». Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'ouverture géographique et les voyages lointains aidant, il a paru toujours plus élégant ou plus savant de truffer le discours de mots anglais souvent inappropriés, pour marquer, pensent les intéressés, leur adhésion à l'air du temps, à la mode. Mais nous n'en sommes plus

**L'anglais envahit les universités, les forums scientifiques, la vie des entreprises...**

au stade d'une anglomanie fondée sur le snobisme. Actuellement l'anglais envahit les universités, les forums scientifiques, la vie des entreprises au point de devenir souvent langue de communication ou de travail

obligatoire. La loi Toubon, élaborée il y a dix ans, tentait de dresser un barrage contre cette invasion linguistique. Mais il est des domaines où elle est impuissante à contrer la réalité. Celui des sciences exactes en premier. Le français a longtemps régné sur la science comme il a dominé la vie diplomatique. Aujourd'hui cette primauté n'est plus qu'un souvenir et la langue anglaise est en passe de devenir la langue unique des échanges scientifiques. Sans doute est-il à cet état des choses une explication : 60 % de l'activité scientifique mondiale est concentrée dans les pays anglo-saxons ; mais, déjà, 80 % des informations scientifiques sont diffusées en anglais. Du coup, une communication scientifique publiée en français n'a guère de chances d'avoir l'écho international que lui assurerait sa présentation en langue anglaise.

Le domaine des sciences humaines est certes moins affecté par les contraintes de la diffusion internationale des idées. Pourtant ici aussi, au mépris de la loi Toubon, que de colloques en France dont les programmes annoncent fort tranquillement que les communications et les débats se tiendront en anglais. Trop souvent les chercheurs français, les universités renoncent, dans les disciplines où la part de la France reste encore importante, à utiliser leur langue, par négligence, par souci de paraître anglophones, par sentiment d'une fatalité impossible à combattre. Peut-on passer sous silence le propos d'Alain Minc, qui a écrit, dans son ouvrage *La Grande Illusion* : « L'omniprésence de l'anglais aura de toutes façons lieu ; le choix est comme toujours, face à un phénomène inexorable, de le subir ou de l'anticiper. »

Force est de constater que l'essayiste a fait beaucoup d'émules qui contribuent, par souci d'anticipation, au progrès du tout-anglais. C'est le cas

de nombreuses entreprises françaises. La chambre de commerce de Paris a publié il y a peu une étude dont les informations précises consternent le lecteur attaché à notre langue. La moitié des entreprises françaises considèrent, y est-il écrit, que la mondialisation impose d'adopter l'anglais pour langue unique ; et 7 % d'entre elles appliquent déjà ce principe, ignorant délibérément, en territoire français, l'usage de la langue nationale. Faut-il ajouter que l'anglais utilisé à tout va est davantage une langue d'aéroport que celle de Shakespeare ? Et que de l'autre côté de la Manche les Anglais se gaussent de cette anglophonie approximative. Pour autant, nul n'hésite plus dans les entreprises, voire dans des universités, à répondre au courrier d'un Autrichien ou d'un Italien rédigé en français par une lettre écrite en anglais.

À cet égard, l'année qui s'achève nous aura offert une illustration particulièrement significative et affligeante de ce glissement vers le tout-anglais. La collection *Que sais-je ?*, que nul n'ignore et dont les premiers lecteurs sont tout naturellement des étudiants, a eu l'impudence de publier pour la première fois un ouvrage entièrement écrit en anglais et doté d'une bibliographie ne retenant, à deux exceptions près, que des travaux anglo-saxons. Cet ouvrage s'intitule *Investments*. Un avertissement de l'auteur et de la maison d'édition justifie avec une belle arrogance cette innovation. À l'en croire, « cette discipline s'enseigne prioritairement en anglais, désormais langage universel de la finance... La communication entre étudiants exige d'ailleurs une langue commune. Que cela plaise ou non. Cette langue est l'anglais et la France doit s'y adapter. Cette initiative répond donc à un besoin et inscrit la collection dans la modernité ». Un commentaire d'abord sur cette profession de foi, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Finance et économie ne sont nullement des disciplines étrangères au génie français. Qu'on les enseigne souvent, hélas, en anglais, en France, en se référant comme le fait ce petit livre à des sources anglaises et en excluant tout ce qui se publie en français relève d'une volonté d'élimination systématique de notre langue et de notre culture. La référence à la modernité n'est qu'un alibi pseudo-scientifique, qui dans le langage des adolescents porte un autre nom, « tendance ». Des adolescents diraient tout simplement : « C'est en anglais parce que c'est tendance. » Qu'un ouvrage publié avec l'ambition d'informer sérieusement s'inscrive dans cette ligne est pitoyable. Mais il y a plus grave, c'est le projet que recouvre cette première tentative d'éviction du français pour une discipline déterminée. La langue, ainsi que le dit fort justement

**La collection *Que sais-je ?* a eu l'impudence de publier un ouvrage entièrement écrit en anglais...**

Michel Serres, est le véhicule d'un ensemble de corpus, littéraire, scientifique, juridique, économique, etc. Dès lors qu'un corpus en français disparaît – et c'est ce qu'affirme le texte introductif que j'ai évoqué –, c'est un pan entier de notre langue qui cesse d'exister. Dans les disciplines scientifiques cette évolution est, on l'a dit, déjà engagée ; si elle s'étend à d'autres domaines, alors notre langue

**Dès lors qu'un corpus en français disparaît, c'est un pan entier de notre langue qui cesse d'exister.**

deviendra une langue morte, car une langue ne meurt pas seulement de n'être plus parlée, elle meurt dès lors qu'elle ne véhicule plus une culture. La publication de ce misérable petit livre n'est pas une simple péripétie ; c'est un signal particulièrement inquiétant dont nous devons d'urgence tirer les enseignements. Les horreurs langagières, la « course effrénée à l'anglais » sont des atteintes à la langue dont nous sommes tous collectivement responsables. Ce sont les Français eux-mêmes qui par indifférence, par snobisme, par idéologie aussi, malmènent la langue qui dessine les contours de la communauté à laquelle ils appartiennent et définit pour une grande part leur identité.

Faut-il s'étonner alors si en Europe, désormais, l'autre visage de la France, notre langue, perd aussi très vite du terrain ? Nous sommes loin du paysage décrit par Rivarol : « Le temps semble être venu de dire le monde français, comme autrefois le monde romain ; et la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par les intérêts divers de la politique, se réjouit maintenant de les voir d'un bout de la terre à l'autre se former en république, unis sous la domination d'une même langue. »

Le monde français et la république des lettres appartiennent certes à un monde révolu, mais n'oublions pas que la France a joué un rôle décisif dans la naissance de l'Europe, ce qui autorisait tous les espoirs. Le français y fut à l'origine la langue la plus usitée parce que la plus commune aux six pays fondateurs et que les capitales de l'Europe, Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg étaient francophones. Mais au fil des élargissements, l'anglais a détrôné le français, devenant de fait, sinon de droit, la première langue des institutions européennes. À la Commission, il y a dix ans, 38 % des documents étaient rédigés en français et 45 % en anglais ; désormais le rapport est de 60 % pour l'anglais et de 30 % pour le français. Au Conseil de l'Union la situation est pire. En dix ans, le rapport entre les deux langues est passé d'une situation d'égalité à 73 % en faveur de l'anglais et 18 % seulement pour le français. Et que dire du fait que, lors du dernier

élargissement, les adhésions ont été préparées en anglais, même lorsque les pays intéressés étaient membres de l'organisation de la Francophonie ? Comment ne pas craindre enfin que, compte tenu du coût exponentiel des traductions dans une Europe à vingt-cinq, puis à vingt-sept, l'anglais ne s'impose à tous ? Aux Nations unies, l'érosion du français n'est pas moins spectaculaire. Dans les textes fondateurs de l'ONU, le français occupait une place privilégiée, étant une des cinq langues officielles et, avec l'anglais, l'une des deux langues de travail. Aujourd'hui, les langues officielles et les langues de travail se sont multipliées. Comment ne pas être consterné en constatant en ce début de siècle que 14 % seulement des discours prononcés devant l'Assemblée générale le sont en français alors que plus de la moitié le sont en anglais ? Ce recul est d'autant plus scandaleux que, depuis 1946, l'ONU a accueilli un grand nombre d'États francophones, africains en majorité ; mais leur entrée massive dans l'organisation, loin d'améliorer la situation du français comme langue de travail, n'a même pas pu freiner son recul. À ce point, il faut remarquer que l'emploi d'une langue dans une organisation internationale dépend en partie de ses fonctionnaires. Or, les Français ou les francophones ont tendance, dans les instances européennes ou à l'ONU, à capituler devant un mouvement favorable à l'anglais, parce qu'ils le croient irréversible. En définitive, la même absence de courage, d'attachement au français caractérise le comportement de nos compatriotes à l'intérieur de notre pays et dans la vie internationale. Qui assurera alors l'avenir de notre langue ? Qui convaincra les pays francophones, eux aussi menacés par la déferlante anglaise, de s'arc-bouter au français et à leurs propres langues au lieu de s'abandonner au tout-anglais ? C'est à nous de le faire. Nous devons montrer au monde que notre langue – et non un effroyable jargon – est notre grande cause nationale. Mais aussi, nous devons soutenir les autres langues tout autant menacées que la nôtre en affirmant hautement que le pluralisme linguistique est pour nous un combat privilégié. En défendant la langue et la culture allemandes, italiennes, espagnoles et d'autres langues de l'Europe, à l'école, dans la vie économique et dans la vie internationale, c'est notre propre langue que nous sauverons. Il est temps de passer d'une anglomanie obsessionnelle à une généreuse ouverture linguistique.

**L'emploi d'une langue dans une organisation internationale dépend en partie de ses fonctionnaires.**

**Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE**  
*secrétaire perpétuel de l'Académie française*

## M O T S E N P É R I L

**EMBABOUINER** v. Terme populaire. Amener quelqu'un par des cajoleries à faire ce qu'on souhaite de lui.

« *La femme morte, il [M. de Soubise] brusqua un superbe enterrement, embabouina le curé, tellement que Mme de Soubise fut portée droit de chez elle à la Mercy.* » (Saint-Simon.)

Le mot vient de *en* et *babouin*. *Babuinare* signifiait, au XIV<sup>e</sup> siècle, « orner de miniatures ».

**EMBARBOTTER (S')** v. Ne pas pouvoir se sortir des phrases qu'on a commencées.  
« *Va donc, et ne t'embarbotte pas comme tout à l'heure.* » (Théaulon et Bayard.)

**EMBARBOILLER (S')** v. Faire perdre à quelqu'un le fil de ses idées.  
« *Les conférences continuaient à Rastadt ; Villars s'y embarbouilla si mal qu'il fallut le désavouer.* » (Saint-Simon.)

**EMBÉGUINER (S')** v. **1.** Se couvrir d'un béguin, coiffe de béguine.  
**2.** S'enticher.

« *Ce beau monsieur le comte dont vous vous êtes embéguiné.* » (Molière.)

**EMBERLUCOQUER (S')** v. S'entêter d'une idée, s'attacher aveuglément à une opinion. On dit aussi **S'EMBERLICOQUER** ou **S'EMBERLOQUER**.

« *Elle regardait avec ébahissement ce nigaud, dont elle regrettait de s'être emberloquée.* » (Chateaubriand.)

**EMBOISER** v. Engager quelqu'un, par des promesses, à faire ce qu'on attend de lui. Mot dérivé de l'ancien français *boise*, « tromperie, mensonge ».

« *Est-ce ma faute à moi, si madame l'emboise ?* » (Boursault.)

**EMBOUCHER** v. Au figuré. **1.** Appliquer la bouche à la trompette, prendre un ton élevé, sublime.

« *Nous avons vu l'auteur [Bossuet] emboucher la trompette pendant une moitié de son récit.* » (Chateaubriand.)

**2.** Instruire d'avance de ce qu'il faut dire (faire le bec).

« *Mon diable d'homme, qui avait son petit intérêt dans cette affaire, courut prévenir les aumôniers et emboucha si bien les bons prêtres que...* » (Rousseau.)

**ÉQUIVOQUER** v. Faire des jeux de mots, des homonymies, user d'équivoques.  
« *Il ne fait qu'équivoquer.* » (Littré.)

Jean TRIBOUILLARD

## ACCEPTIONS ET MOTS NOUVEAUX\*

**HEURE DE GRANDE ÉCOUTE** (pour *prime time*) : Tranche horaire où l'audience est la plus forte. Voir aussi : AVANT-SOIRÉE [DLF, n° 216].

**INDICATIF** (pour *signature tune*) : Courte séquence sonore qui permet l'identification d'une émission régulière.

Note : Le terme « jingle » ne doit pas être employé.

**LETTRÉ D'INFORMATION** (pour *newsletter*) : Périodique d'information destiné à un public déterminé.

**LIVRE ÉLECTRONIQUE** (pour *e-book*) : Support électronique en forme de tablette comportant une mémoire vive et permettant la lecture d'un texte sur écran.

**MULTIPLÉXÉ** (pour *multiplex*) : Ensemble de salles de projection cinématographique et d'espaces commerciaux établis sous un même toit et exploités sous une même enseigne.

Note : Ne pas confondre avec « multiplex », dans le domaine des télécommunications.

**PAIEMENT À LA SÉANCE** (pour *pay-per-view*) : Option qui permet à l'abonné de réseaux câblés ou de bouquets satellitaires de choisir contre paiement certaines émissions. Voir aussi : TÉLÉVISION À PÉAGE.

**PAPILLON** (pour *post-it note, stick note*) : Petit papier détachable à bande semi-adhésive.

Note : Le mot « Post-it » est un nom de marque déposée.

**PAUSE** (pour *pause*) : Fonction permettant d'interrompre le visionnage d'un programme de télévision diffusé en continu et de le reprendre ultérieurement au point d'interruption en différé.

Note : Ce même mot désigne une fonction propre à un magnétoscope.

**PORTFOLIO** (pour *portfolio*) : Dossier, en partie photographique ou illustré, constitué par un professionnel des arts ou de la mode en vue de présenter ses travaux ou de promouvoir ses activités.

Note : Il est déconseillé d'employer le terme « book ».

---

\* Extraits du « Vocabulaire de l'audiovisuel » adopté par la Commission générale de terminologie, et publié au *Journal officiel*, le 18 janvier 2005, consultable sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française :

[www.culture.gouv.fr/culture/dglf/](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/)

Nouvelles listes : « Vocabulaire des télécommunications » (5 mai 2005) ; « Vocabulaire de l'économie et des finances » (14 mai 2005) et « Vocabulaire de l'internet » (20 mai 2005).

## C O N F E S S E R L É T H Y L E



Cette expression d'apparence hermétique et pédante, je l'ai entendue en 1945, prononcée par un grand patron, chef d'un service de médecine, au cours de la visite des malades qui mobilisait, outre l'interne et les externes, nombre de stagiaires dont j'étais. On se penchait sur le lit d'un brave homme, admis pour de graves troubles hépatiques, visiblement atteint d'une cirrhose alcoolique sévère. Interrogé, le malade jurait ne prendre que de l'eau de Vichy. Sur un ton fort doctoral, le patron reprit sa brillante description du malade et lança à l'intention des élèves : « Refus de confesser l'éthyle ! » Le malade admira, sans comprendre la subtilité du discours.

Ce souvenir me revenait au cours d'une fort agréable excursion œnologique en Champagne : déguster avec mesure et ne pas tomber dans des excès dégradants de tous ordres. Or, le spécialiste en œnologie (Frenay-Juillet, à Verzy) qui nous initiait à la connaissance des vins de champagne nous gratifia aussi de données linguistiques à l'intention de *DLF*. Qu'il en soit remercié !

En Champagne, on assemble des vins issus de crus différents. Le cru, qui correspond à une commune viticole, est la combinaison d'un cépage, d'un terroir et d'un climat. Les trois cépages autorisés dans le vignoble – le pinot noir, le pinot meunier et le chardonnay – ont chacun leur caractère propre : la puissance pour le pinot noir, le fruité pour le pinot meunier et la finesse pour le chardonnay.

Quant au contenant, quel éventail ! Chacun connaît la bouteille (capacité 75 cl) et ses sous-multiples, la demi-bouteille (37,5 cl), le quart (18,75 et 20 cl), même le huitième (9,4 cl). Mais, en matière de gigantisme, on est surpris par les noms qui s'appuient sur un patronage biblique et babylonien. Le double de la bouteille est le **magnum** (1,5 l), le quadruple est le **jéroboam** (3 l) – le personnage évoqué est considéré comme le fondateur d'Israël (vers 930 avant J.-C.) ; il est accompagné du

**mathusalem**, nom d'un vieillard célèbre pour avoir vécu, dit la légende, jusqu'à l'âge de 969 ans ! Cette grosse bouteille est de six litres.

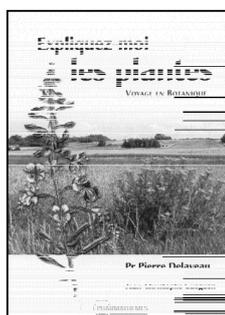
Entre ces deux récipients, respectables, on place le **réhoboam**, équivalant à six bouteilles ; l'origine de ce terme est à étudier en liaison avec le savoir-faire des moines champenois. À ce sujet, faut-il rappeler que Dom Pérignon, au XVII<sup>e</sup> siècle, une année où les conditions météorologiques avaient été si déplorables que le vin blanc était imbuvable, eut l'idée d'ajouter des jus de fruits (pêche, en particulier) et, après de savantes pratiques de purification, obtint un vin savoureux ? On dit que l'habitude de planter des pieds de pêcher au milieu des vignes est liée à cette innovation.

En poursuivant l'ascension dans les hautes capacités, on parvient au **salmanazar** de neuf litres – équivalant à douze bouteilles ! – qui célèbre un roi d'Assyrie (859-824 avant J.-C.), fils d'Assour Nassirpal, puis c'est le **balthazar** de douze litres (équivalant à seize bouteilles !). Il s'agit d'honorer un régent de Babylone, fils de Nabonide (décédé vers 539). Enfin, l'hommage ultime revient à **Nabuchodonosor**, roi bien connu de la même Babylone (605-562 avant J.-C.) ; on atteint alors le volume de quinze litres. Évidemment, les dates avancées sont sujettes à caution, mais le plus remarquable est l'attention respectueuse de nos Champenois pour ces vénérables patriarches du Moyen-Orient.

Le transport et le maniement de ces énormes récipients de verre épais exigent des soins et une force peu compatibles avec l'emploi banal. Heureusement le bouchon est maintenu par un capuchon. La surface du bouchon au contact du vin doit être particulièrement nette, c'est le miroir.



**Pierre DELAVEAU**  
*Cercle Ambroise-Paré*



NDLR : Le livre du P<sup>r</sup> Pierre Delaveau, *Expliquez-moi les plantes. Voyage en botanique* (Pharmathèmes Éditions-Communications Santé, 2003) a reçu le prix Clément-Jacquot, décerné par l'Académie d'agriculture de France.

## Le CERF : les mots pour le dire



Le **cerf élaphe** est à la forêt française ce que le lion est à la savane africaine. Lorsque vous rencontrez dans une clairière ou au détour d'un chemin un vieux cerf (*neuf ans et plus*) majestueux au corps déporté vers l'avant, sa tête **portant** dix, douze, dix-huit et même vingt-deux **cors** (*pointes*), avec sa masse de près de 250 kg et sa stature (*jusqu'à 1,40 m au garrot, 2,50 m de hauteur*), vous restez sans voix en espérant que ce moment rare se prolonge.

Vous respirez alors lentement son **sentiment**, odeur forte, voire très puissante au moment du brame, qu'il laisse derrière son passage. C'est grâce à lui que, lors d'une chasse à courre, la meute **créancée sur le cerf** (*spécialisée exclusivement*) remonte sa piste odorante, la **voie**.

Poursuivi par les chiens qui **rapprochent**, le cerf **se forlonge** (*prend de l'avance*), il tente un **hourvari** (*demi-tour*), **se rase** (*s'aplatit sur le sol en retenant son odeur*), essaie de **donner le change** et parfois **bat l'eau** (*se met à l'eau et nage pour ne pas laisser d'odeur*). Peut-être le verrez-vous alors bondir au-dessus de vous pour franchir avec élégance une clôture de deux mètres ou bien une allée large de sept mètres. Cerné, il **tient aux chiens** (*s'arrête et fait front*) avant **d'être servi** (*achevé*) par un **veneur** (*membre d'un équipage de vènerie*). **L'hallali par terre** est alors sonné.



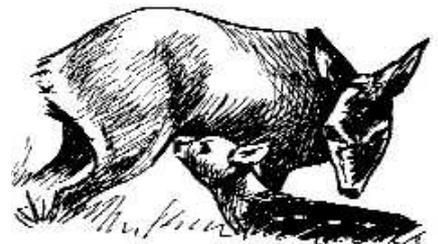
C'est un seigneur que vous saluerez lorsque vous le rencontrerez solitaire, accompagné d'un **écuyer** (*cerf plus jeune*), de quelques **daguetts** (*cerfs entre 12 et 24 mois, reconnaissables à leurs bois réduits à deux perches non ramifiées*), ou encore le dernier d'une **harde**, généralement menée par une

**biche meneuse**, femelle expérimentée et âgée, accompagnée de **faons** (*jeunes de moins de douze mois – on appelle **hère** un faon mâle de plus de six mois*) ou de **bichettes** (*femelles de 12 à 24 mois*).

Polygame, le maître de la harde règne sur de nombreuses biches. Il attend, entre septembre et octobre, qu'elles entrent en **œstrus** (*quelques heures toutes les trois semaines*) pour les féconder. C'est la période du brame. Ses **daintiers** (*testicules*) voient alors leur volume multiplié par quatre. De jeunes **cerfs satellites** tournent autour de la harde pour tenter leur chance, mais le dominant veille. À la fin de la période du brame, épuisé, il aura perdu jusqu'à 20 % de son poids.

Le cerf ne brame que pendant cette période et reste pratiquement muet le reste de l'année. Son cri, le **brame** ou le **raire**, de plus en plus rauque avec l'âge, attire ses futures dulcinées. Parfois, il lance des **rots** (*succession de hoquets saccadés*) agressifs pour intimider ses concurrents et éviter ainsi des combats meurtriers. De son côté, contrairement à ce que des générations d'écoliers ont appris avec le poème de Maurice Rollinat, la biche ne brame pas au clair de lune. Lorsqu'elle est inquiète, elle pousse un cri d'alerte rauque et bref, ponctué d'un coup de tête vers le haut.

Après huit mois de gestation, la biche mettra au monde, vers mai/juin, un **faon**, plus rarement deux.



Seuls les mâles portent des **bois** : ils sont **coiffés**. À la différence des cornes creuses et permanentes, qui sont des productions cutanées (*vaches, chamois...*), les bois sont deux excroissances osseuses pleines et caduques qui tombent chaque année.

Les vieux cerfs **jettent leur tête** les premiers dès février. Ils sont alors tristement dégarnis et prennent l'appellation de **mulets**. Il ne faut surtout pas les confondre avec les **moines**, cerfs mâles qui ne portent jamais de bois. Heureusement, les **refaits**, les nouveaux bois naissants, commencent à repousser **en velours** (*tissu protecteur velu qui irrigue les bois naissants*) à partir d'avril. Le cerf **dépouille** (*arrache le velours*) fin juillet et, dès août, il présente une ramure complète, qui peut surmonter de 1,10 m sa tête puissante et qui lui sera bien nécessaire pour la nouvelle période de brame.

Les bois sont supportés par deux excroissances osseuses du crâne, les **pivots**. Chacun des bois débute par une **meule**, assise plus ou moins **perlée** (*granulée*) s'appuyant sur le pivot, qui se prolonge par des **merrains** (*perches*) d'où partent des **andouillers**. Les andouillers prennent des noms



différents suivant la dimension du bois et l'importance de ses ramifications : l'**andouiller de massacre**, le **surandouiller**, la **chevillure**, la **trochure**... Un bois se termine par une **pointe**, une **enfourchure** ou une **empaumure** (*regroupement palmé ou en calice de trois à six pointes appelées épois*).

Le cerf peut vivre jusqu'à 18/20 ans. À partir d'une quinzaine d'années, il **ravale** : ses bois repoussent de plus en plus lisses et atrophiés.

Il est délicat d'estimer l'âge d'un cerf adulte. En effet, contrairement à la croyance, le nombre d'andouillers n'est pas directement lié à l'âge de l'animal. Un **huit cors** (*deux fois quatre pointes*) peut être âgé de deux ou de dix ans. L'hérédité et la qualité du biotope dans lequel vit l'animal font la différence. De même, l'acidité du sol influencera la couleur des bois (*de foncée à presque blanche*).

Aussi, à propos d'un cerf de trois ans (*qui a donc jeté deux fois*) on ne parle pas de son nombre de cors mais d'une **troisième tête** ; d'un cerf de quatre ans on parle d'une **quatrième tête** et ainsi de suite.

La denture permet de connaître avec précision l'âge *post-mortem* d'un cerf jusqu'à 30 mois. Au-delà, l'usure de la table de dentition apporte des informations importantes, mais seul l'examen de la coupe dentaire longitudinale d'une molaire (M1) en laboratoire permettra d'apprécier son âge réel.

Le cerf mue deux fois par an : au printemps (*son poil devient ras et roux vif*) et en automne (*le poil devient épais et gris brun*). Il **viande** essentiellement à l'aube et à la tombée du jour, au cours de quatre ou cinq périodes de **gagnage**. Il se régale principalement de végétaux herbacés, de ronces, de genêts, et de fruits forestiers. Il n'hésite pas à élargir son ordinaire à des végétaux ligneux (*rameaux, arbustes, écorces, bourgeons*) et cause ainsi des dégâts importants aux arbres de la forêt.

L'eau lui est indispensable. Il recherche les cuvettes argileuses et les mares dans lesquels il pourra s'abreuver et se **souiller**. Il régulera ainsi sa température et se débarrassera de ses parasites. Les déjections du cerf prennent le doux nom de **fumées**.

Outre ses bois, sa morphologie présente trois caractéristiques : d'abord la présence du **larmier**, glande pré-orbitaire prenant naissance juste en dessous de la commissure de l'œil, ensuite la **crinière**, large agglomérat de longs poils serrés situés sous son encolure et enfin le **tablier**, autre renfort de poils situé sous le ventre.



Le **volcelest** (*prononcer vocelet*), empreinte d'un pied de cerf (40 à 90 mm de long sur 50 mm de large environ), est caractérisé par les traces des **pincés** (*extrémités cornées des deux doigts antérieurs*) suivies par celles, plus légères, des **os** situés plus haut et en arrière du pied.

Après avoir assimilé ces termes, vous parlerez d'égal à égal avec un **bouton** (*membre d'un équipage portant la tenue aux couleurs de l'équipage*), un **valet de limier** ou le **piqueux** de l'un des trente-neuf **équipages de cerf** en France ou bien, tout simplement, un chasseur de **grand gibier**. Il sera persuadé que vous avez derrière vous trente ans d'expérience d'homme ou de femme des bois...

**Xavier MARTIN-REGNIAULT**

---

## Antan et jadis

Depuis quelques générations, on a perdu la signification du mot *antan*. Celui-ci veut dire : « l'année dernière » (*ante an*, « l'an d'avant ») et non jadis. Certes, le sens des mots évolue et il est difficile de revenir en arrière. Mais, dans le cas présent, c'est absolument nécessaire. En effet, le mot n'est connu que par le vers : « Mais où sont les neiges d'antan ? » Or, si on assimile *antan* à *jadis*, la poésie de François Villon n'a plus aucun sens. Dans la « Ballade des Dames du temps jadis », Villon n'utilise pas jadis et antan comme des synonymes mais comme des antonymes : il oppose jadis (il y a très longtemps) à antan (il y a peu de temps). Dans sa poésie, évoquant la fuite inexorable du temps, il nous dit : « Comment s'étonner que les dames d'autrefois ne soient plus là, quand même les neiges de l'année dernière ont disparu ? » Il n'est absolument pas question des neiges de jadis.

D'ailleurs, si on redonnait à antan sa véritable signification, nous récupérerions un mot pour désigner l'année d'avant comme nous en avons un (hier) pour désigner le jour d'avant.

**Louis HÉMEZ**

## Gain et gagner, une très vieille famille



Ceux qui ont eu le bonheur (peu coûteux puisque ce livre se trouve en édition de poche) de lire le roman de Jean Raspail intitulé *Hurrah, Zara !* ont pris du plaisir à suivre, dans leur étonnante dispersion actuelle, les descendants d'une femme semi-mythique, nommée Zara, « sainte Zara » pour l'Église depuis qu'elle convertit à la foi chrétienne sa tribu, à laquelle se rattache toute la lignée des Pickendorff, une de ces nobles familles du Saint-Empire romain germanique qui se partagèrent pendant tant de siècles le territoire de l'actuelle Allemagne : l'un, en France, est représentant en parfumerie, deux sont citoyens argentins. L'une dirige un journal à Hambourg, une autre, habile navigatrice, a fait exploser des sous-marins pendant la guerre, une troisième est la patronne d'une chaîne de pizzerias. Malgré tout, le vieux château est encore debout et il subsiste, entre tous ces personnages, un certain air de famille, un esprit d'entreprise, une vitalité originale.

Mais enfin, la lignée ne remonte guère au-delà du v<sup>e</sup> siècle après J-C. Zara doit être à peu près contemporaine de Clovis. La famille linguistique à laquelle elle appartenait, remonte infiniment plus haut. Elle est plus vieille que l'*Iliade* et l'*Odyssée* et antérieure aux *Upanishads*. C'est la même que celle du verbe français d'origine germanique *GAGNER*, une langue dont on ne peut se faire une idée que par comparaison entre les différents rameaux de la famille, une langue antérieure à l'invention de l'écriture, née peut-être aux alentours du bassin de la Volga avant de se répandre, par vagues d'invasions successives à l'Est vers les Indes et à l'Ouest, en Europe, bref, cet ensemble de « racines » qu'il est convenu d'appeler « indo-européen ».

Plusieurs mots allemands relatifs à la chasse et à l'élevage peuvent être rapprochés des mots latins *vis*, « la force », *vir*, « l'homme », et des mots français *gain* et *gagner* dont le *g* résulte du renforcement d'un *w* initial germanique, ce qui permet aux spécialistes de reconstituer une racine \**wei-* qui pouvait signifier « poursuivre, désirer vivement ». Il s'agit de l'ancien haut allemand *Weida* qui exprime à la fois les idées de « chasse » et de « bêtes menées à la pâture », devenu *Weid*, « chasse, vénerie », en ancien

allemand, et resté vivant en allemand moderne sous la forme du nom *Weide*, « pâturage », et du verbe dérivé *weiden*, « mener paître les bêtes, les garder au pâturage », qui a engendré un emploi métaphorique *sich an etwas weiden*, « se repaître de quelque chose ».

Il va de soi que les formes germaniques les plus anciennes sont, elles aussi, des formes reconstituées, les anciens Germains ne pratiquant pas l'écriture. L'ancêtre des mots ci-dessus serait la forme reconstituée *\*waidha*, dont le verbe dérivé *\*waidhanjan* est devenu en français *gagner*. Cette forme *\*waidhanjan* appartient au « francique », langue purement orale, variété de bas-allemand, parlée par Clovis et les Francs qui s'implantèrent dans le nord de la Gaule, et qui eut une influence considérable sur les parlers d'oïl. En milieu gallo-romain, il fut latinisé sous la forme *\*wadaniare* et s'exporta jusqu'en Italie où il donna naissance au verbe italien *guadagnare*, « gagner ».

**Gagner et gain eurent à l'origine des emplois agricoles.**

Quant au nom *gain*, qui remonte à *\*waidha*, « le pâturage », avec influence du verbe *gagner*, il fut exporté en Angleterre par Guillaume le Conquérant et ses chevaliers normands. La chasse fut rapidement oubliée mais *gagner* et *gain* eurent à l'origine des emplois agricoles.

La péninsule Ibérique, elle, fut envahie par les Goths qui devaient posséder un mot de forme très voisine. Il en subsiste une trace : *guadaña*, le nom castillan de la « faux », qui doit représenter une forme gothique *\*waithaneis*, latinisée en *\*watania*. Le castillan possède des mots qu'on serait tenté de rapprocher de *gagner* et qui en ont sans doute subi l'influence pour le sens : *ganar*, « gagner », *ganado*, « bétail », *ganaderia*, « élevage », mais ces mots, également d'origine germanique, reposent sur un étymon gothique différent *\*ganan*, « convoiter ».

Retournons en France et faisons, à travers les siècles et les provinces, un inventaire assez pittoresque des divers emplois de *gain*, et de *gagner*, de leurs variantes et de leurs dérivés. C'est Walter von Wartburg, Suisse de langue allemande, auquel on doit l'immense et fondamental *Französisches Etymologisches Wörterbuch* qui nous servira de guide à travers les provinces. Il donne en effet, à partir de chaque étymon, non seulement les formes du français devenu officiel, le français d'Île-de-France, « français du roi », ultérieurement partout répandu, toutes les formes dialectales recensées à son époque. (Le volume auquel nous nous référons est une édition de 1966.)

Étant donné que les Francs ne se sont établis en nombre relativement important que dans le nord de la Gaule, on ne sera pas surpris de découvrir (avec toutes leurs variantes phonétiques) la plupart des représentants à signification agricole de \**waidha* localisés dans le nord-est de la gallo-romania (Wallonie, Lorraine, Franche-Comté), et de constater qu'ils sont plus rares dans la partie nord-ouest. Il en est de même pour ceux de \**waidhanjan* qui connaissent toutefois une extension importante dans le domaine franco-provençal, jusqu'en Suisse et en Savoie.

L'ancien français, dialecte d'oïl, partageait cet état de langue où le *gain* est l'herbe du pâturage, et plus généralement toutes sortes de récoltes. Il nous en reste le *regain*, la repousse après une première fauchaison, qui a pris un sens figuré important. *Gagner*, c'est donc cultiver la terre, labourer, semer, récolter ; le *gagnage* peut désigner la terre cultivée et tout ce qu'elle produit ; la *gagnerie* est une exploitation agricole, et le mot survit en onomastique, désignant, jusqu'en Suisse, certains lieux-dits.

Enfin, le *gagneur* est ce qu'on a appelé postérieurement *laboureur*, puis *agriculteur* et tous les gens qui s'appellent *Gagneux*, *Gaigneux*, *Gaignaux*, *Gaignat*, *Gaignon*, *Gagné*, *Gagnier*, *Gagnon*, *Gainon*, *Ganière*, *Gagnère*, *Gagnière*, *Gagnerot*, *Guainier*, *Gasnier*, *Gasnière*, *Augagneur* peuvent être sûrs que leur ancêtre éponyme cultivait quelques arpents des terres lourdes mais fertiles de la partie septentrionale du domaine gallo-roman. Ce n'était pas un seigneur, c'était un vilain, mais il pouvait y avoir de riches vilains. Qu'on se rappelle la fable de La Fontaine dont le premier vers est : « *Un riche laboureur, sentant sa fin prochaine, fit venir ses enfants...* »

Mais tout le monde ne laboure pas la terre ; même au XII<sup>e</sup> siècle, il y a d'autres manières de gagner sa vie, et d'autres gains que le foin, le grain et la vendange. Il y a d'autres productions, par exemple, celle qu'on appelle « reproduction » : on peut, tout naturellement, *gagner* un enfant. On lit dans un vieux roman (je modernise un peu le texte) « Le duc... mit la demoiselle en son lit / Il en fit la nuit son délice / Il arriva qu'il *gagna* un fils / dont il ne se soucia pas... ».

**À côté des *gagneurs* apparaissent les *gagne-petit*, les *gagne-deniers*, les *gagnepains*...**

À côté des *gagneurs* éventuellement prospères, apparaissent les *gagne-petit*, les *gagne-deniers*, les *gagnepains* qui exercent de « menus métiers ».

Si l'on consulte les grands dictionnaires de

l'ancien français de Godefroy et de Tobler-Lömmatsch, on constate que les emplois « agricoles » n'occupent qu'une partie modeste des articles. Et que le sens moderne est largement dominant, *gagner* s'opposant tout naturellement à son antonyme *perdre*. Dès Chrétien de Troyes, *gagner* est attesté avec le sens d'« acquérir de l'argent par son travail, son initiative », « emporter ce qu'on désire ». L'idée de « compétition » entre deux actants humains apparaît très tôt. Les guerres ont laissé leur trace, avec le sens de « piller », pour *gagner* et de « butin », pour *gain*. Dès le XII<sup>e</sup> siècle *gagner* signifie « être vainqueur » ; dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on *gagne* au jeu ou on *gagne* un procès.

Les emplois impliquant un ou deux actants non humains sont plus tardifs. Ce n'est pas avant le XVI<sup>e</sup> siècle qu'on *gagne du terrain* (ou un lieu) ni qu'on peut sentir, par exemple, que *le sommeil nous gagne*.

Bref, le verbe *gagner*, depuis son origine, a développé une polysémie très claire : l'actant qui *gagne*, humain ou non, acquiert toujours un plus, un supplément d'avoir ou d'être. *Gagner* au sens d'« acquérir certaines qualités » serait une innovation de Mme de Maintenon, la grande pédagogue des demoiselles de Saint-Cyr (1683).

L'un gagne. Tant mieux pour lui ! Mais cela ne va pas, assez souvent, sans qu'un autre perde. Telle est la loi de la jungle, et ainsi va la vie. La civilisation, toutefois, consiste à former, dans le meilleur des cas, des gagnants qui n'abusent pas de leur victoire et traitent avec humanité les perdants...

**Jacqueline PICOCHE**

---

NDLR : Linguiste et auteur de nombreux ouvrages (voir ci-dessous), Jacqueline Picoche nous rappelle qu'elle est « *professeure émérite à l'université de Picardie* ». Son courriel : [www.jacqueline-picoche.com](http://www.jacqueline-picoche.com). Son site : <http://www.jacqueline-picoche.com/biographie.htm>



Signalons le *Dictionnaire étymologique du français* (Le Robert, « Les usuels », 1<sup>re</sup> édition 1971, 740 p., 11,50 €) et le *Dictionnaire du français usuel* – en collaboration avec Jean-Claude Rolland – (Duculot - De Boeck, 2002, 1 064 p., le livre 50,31 € ; le cédérom : 54,88 €).

## QUESTION DE PRONONCIATION

Mieux vaut faire envie que pitié... et disposer de deux mots là où un seul suffirait ! Il n'est pas sûr, cela dit, que la remarque vaille pour la prononciation...

**Cheptel.** Les puristes ne font pas entendre le *p* et prononcent *chtel*. Mais le gros du troupeau ne suit plus !

**Imbroglia.** La tendance à la francisation est nette, quand bien même la prononciation à l'italienne, qui escamote le *g*, garderait ses adeptes. Il semble même préférable d'imiter ces derniers lorsque l'on a affaire à un nom propre tel que *Modigliani*.

**Imprésario.** Ce *s* est rarement prononcé comme un *z*, en dépit de toute logique : le mot est d'origine italienne, et non espagnole.

**Jungle.** La prononciation traditionnelle avec *on* est de plus en plus éclipsée par celle avec *un*, au grand dam de Jacques Capelovici.

**Magnat.** Certains l'alignent sur *magnum*, d'autres sur *magnanime*. Les dictionnaires ont renoncé à trancher, au contraire des puristes qui continuent à préconiser la première solution.

**Mœurs.** Bien que Larousse et Robert la présentent toujours comme facultative, la prononciation du *s* a les faveurs du grand public.

**Nombril.** Aux yeux des traditionalistes, le *l* final est muet, au même titre que ceux de *fusil* et d'*outil*. La prononciation courante ne l'en aligne pas moins sur ceux de *péril* et de *profil*.

**Patio.** Hanse semble plein d'indulgence pour ceux qui assimilent ce *t* à un *s*. Les dictionnaires ont eux aussi entériné cette variante peu compatible, pourtant, avec l'origine espagnole du terme.\*

**Pupille.** Ceux qui prononcent ce mot comme *ville* se sentent de plus en plus... orphelins. Et ce n'est pas le fait que la majorité se règle plutôt sur *camomille* qui les calmera !

**Bruno DEWAELE**

---

\* NDLR : voire l'article d'Ange Bizet : « Un patio koweïtien » (*DLF*, n° 211, p.32).

# MI-CHÈVRE, MI-CHOU ?

L'expression a été prononcée par un ex-ministre, un soir de débat télévisé. Elle est loin de traduire une pensée claire. Elle impose, selon nous, l'image du mammifère cornu, réduit à sa moitié avant, se préparant à brouter un chou, qu'une machette invisible aurait coupé en deux aux pieds de l'animal. Image surréaliste, déroutante.

L'expression est utilisée quand on veut parler d'une situation qui n'est pas tranchée, difficile à caractériser, impossible à définir. Elle veut traduire aussi un jugement, une volonté qui ne sauraient choisir entre quelque chose et son contraire. C'est ne pas prendre parti, hésiter jusqu'à ce que les choses s'éclaircissent.

Le français courant propose la belle expression *ménager* ou *sauver la chèvre et le chou*<sup>1</sup>, favoriser le bien-être, le confort, les appétits de la chèvre tout en gardant le chou, objet de convoitise de l'animal.

Ici, rien n'est coupé en deux ; c'est l'un et l'autre, l'un ou l'autre alternativement.

L'image parasite, improbable (voir plus haut) s'efface ; la précision, la netteté éclairent la pensée. C'est le bon choix.

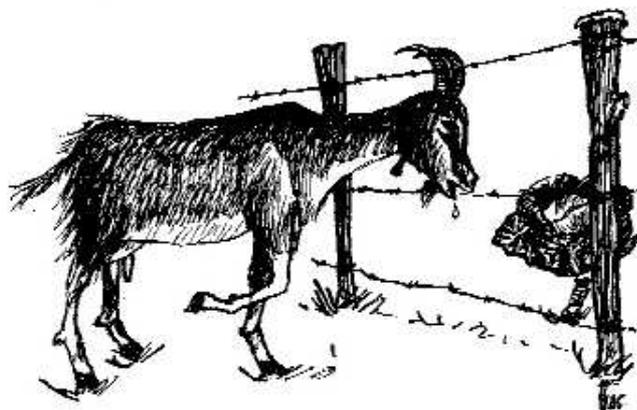
Il arrive de rencontrer sous de très bonnes plumes (références, hélas, oubliées) la locution adjective *chèvre-chou*, qui donne au discours une légèreté, une concision, une saveur qui mériteraient qu'on l'emploie plus souvent.

« Après des débats houleux, le congrès a voté une motion chèvre-chou, à l'unanimité », motion qui donne satisfaction aux courants les plus opposés.

Curieusement, nos ouvrages de référence<sup>1</sup> ne la citent pas.

C'est dans *le Dictionnaire des expressions et locutions*, d'Alain Rey et Sophie Chantreau, qu'a été apportée une confirmation : « *Le vocabulaire politique moderne emploie chèvre-chou (pour mi-chèvre, mi-chou)...* »

Sans ces deux bons auteurs, nous aurions fait chou blanc... après avoir failli devenir chèvre.



**Jean FENECH**

1. Le Grand Robert, Littré et le Nouveau Littré.

## L E T R É M A

Ce signe fut introduit dans notre langue en 1532 par Jacques Dubois, médecin connu sous le nom de Jacobus Sylvius. Jadis, on utilisa ce signe pour distinguer *i* et *u* voyelles de *i* et *u* consonnes qui se confondaient graphiquement. Cet emploi ne nous est plus utile, puisque *i* et *u* consonnes sont devenues respectivement nos *j* et *v* actuels. Le tréma ne nous en est pas moins resté pour d'autres emplois que nous allons énumérer ici.

Son premier usage est d'indiquer que deux voyelles contiguës ne constituent pas un digramme ou l'association d'une semi-voyelle avec une voyelle, mais qu'il s'agit d'une disjonction entre deux voyelles, qui doivent être prononcées séparément, comme le montrent les exemples suivants : *mais* et *maïs*, *coin* et *coïncidence*, etc. Dans cette situation, la lettre *h* ne se prononçant pas, assure la même fonction : *cohésion*, *trahison*, *cohue*, etc. La voyelle *e* jouit d'un statut particulier : dans son cas, un accent grave ou aigu peut remplacer le tréma. C'est ainsi qu'en 1878 l'Académie française élimina *poësie*, *poëme* au profit de *poésie*, *poème*, ce qui n'empêche nullement d'en réciter un le jour de Noël, toujours couronné, lui, de son tréma. Avec les voyelles *e* et *i*, la lettre *u* placée après un *g* ne se prononce pas, elle a seulement pour fonction de conserver au *g* le son dur

d'origine : *guerre*, *guirlande*... Dans cette situation, le tréma sert à redonner à cette lettre *u* sa valeur phonétique propre, indiquant que, même suivie d'un *e*, elle doit être prononcée : comparons, par exemple, *algue* ou *figue* à *ciguë* ou *aiguë*. Dans ce cas, le tréma doit être situé au-dessus du *e* qui suit le *u* et non au-dessus de celui-ci.

Dans certains cas, notamment dans les noms propres, le tréma indique que le *e* ne se prononce pas. Ainsi en est-il par exemple pour *Saint-Saëns*, le musicien, qui se dit Saint-(Sanse) et non Saint-(Sa-ence). Placé au-dessus du *i* le tréma peut encore marquer le son yod, semi-consonne : *faïence*, *païen*. Si la valeur phonétique de la lettre qui précède le yod est modifiée par celui-ci, le tréma peut être remplacé par un *y* comme, par exemple, dans *payer* où le *a* se prononce (ê), dans *noyau* où le *o* se prononce (oi).

Cette condition n'est pas nécessaire et on trouve des exceptions où le *y* joue le même rôle que le tréma, sans que la valeur phonétique de la lettre qui précède ait été modifiée : *mayonnaise*, *coyote*, etc. On trouve enfin notre tréma (ou du moins un signe de même forme) dans des mots étrangers, notamment scandinaves : voyez, par exemple, *Malmö*, port de Suède, qui est prononcé *Malmeu*.

**Bernard MOREAU-LASTÈRE**  
*Section de Bordeaux*

# LES VERBES FRANÇAIS

## VERBES EN CRE, PRE, RRE

### VAINCRE

*Je vaincs, il vainc, nous vainquons, ils vainquent ; je vainquais ; je vainquis ; je vaincrai(s) ; que je vainque ; que je vainquisse ; vainquant ; vaincu(e).*

Ce verbe présente deux particularités :

– il ne prend pas la désinence *t* à la 3<sup>e</sup> personne du singulier du présent de l'indicatif, désinence pourtant normale des verbes en *-re* ;

– le *c* se change en *qu* devant une voyelle, sauf devant *u*, bien sûr.

Le verbe composé, **CONVAINCRE**, se conjugue de manière identique. Notons que l'adjectif tiré du participe présent reprend le *c* : *convaincant(e)*.

### ROMPRE

*Je romps, il rompt ; je rompais ; je rompis ; je romprai(s) ; que je rompe ; que je rompisse ; rompant ; rompu(e).* Il a deux composés, **CORROMPRE** et **INTERROMPRE**, qui se conjuguent de la même manière.

### COURRE

Ce verbe n'a plus que l'infinitif dans l'expression cynégétique *chasse à courre*. Il s'agit de l'ancienne forme de *courir*, qui subsiste encore au futur de l'indicatif et au présent du conditionnel : *je courrai(s)*.

### ENQUERRE

Ce verbe n'a plus que l'infinitif, employé en héraldique, dans l'expression *blason à enquerre*, blason présentant une particularité à rechercher. Il s'agit en effet d'un composé de *querre*, ancienne forme de *quérir*.

Philippe LASSERRE

# QUELQUES EXPRESSIONS...

## à propos du pied (1)

### À pieds joints

En parlant du saut. La locution s'emploie métaphoriquement pour « franchement, carrément ».

*« Médecin héroïque, il pousse*

*Le mourant à sauter le pas :*

*Soit dans la vie à la rescousse...*

*Soit, à pieds joints, en plein trépas. » (T. Corbière.)*

### Au pied levé

Sans avoir le temps de se préparer (XVI<sup>e</sup> s.).

*« J'avais dit que je conduirais l'orchestre, au pied levé, et en tant qu'amateur distingué capable de cette performance. » (M. Leiris.)*

### Aux pieds de quelqu'un

S'emploie avec des verbes exprimant la soumission absolue : *ramper, se rouler, se traîner*.

*« J'irai me rouler à vos pieds un de ces matins et vous dire mille mercis pour les merveilleux portraits que vous m'avez faits. » (Ch. Cros.)*

### Comme un pied

S'emploie avec un verbe d'action, au sens de « très mal ».

*« N'empêche que tu danses comme un pied ! » (E. Triolet.)*

### D'arrache-pied

En fournissant un effort intense. L'image est celle de l'arrachement (du pied) au sol, à la terre.

*« On ne nous laisse pas imprudemment nous ensevelir dans le repos. Il faut se mettre au travail d'arrache-pied. » (H. Barbusse.)*

### De pied en cap

Comme des pieds à la tête, sert à qualifier un habillement, un équipement complet.

*« On leur envoie journallement de grandes poupées vêtues de pied en cap à la dernière mode... » (Ch. de Brosses.)*

Jean TRIBOUILLARD

## LES FIGURES DE STYLE

**Figures de pensées** : après *adynaton*, *allusion* et *anacénoxe* (DLF, n° 213), *allégorie* (DLF, n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (DLF, n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antithèse* (DLF, n° 216).

**APAGOGIE** n. f., du grec *apagôgê*, « action de faire dévier du droit chemin, d'où raisonnement par l'absurde ». Dans cette figure, on montre la vérité d'une proposition en prouvant l'absurdité ou l'impossibilité de son contraire.

*On était bel et bien en hiver et non en été, car il est impossible d'envisager qu'en été il neige et que les rivières soient gelées.*

**ASTÉISME** n. m., du grec *asteismos*, « élégance, finesse de l'esprit », tiré d'*astu*, « la ville », d'où urbanité, politesse. C'est une figure dans laquelle un discours peu flatteur cache en fait un discours élogieux ; c'est donc une variété d'ironie.

– *Ce jeune homme a vraiment des qualités.*

– *Oh ! si peu !*

Cela pour dire « beaucoup ».

*« Ce n'était que Molière, et nous savons de reste  
Que ce grand maladroit, qui fit un jour Alceste,  
Ignore le bel art de chatouiller l'esprit  
Et de servir à point un dénoûment bien cuit. » (Musset.)*

**ATTÉNUATION** n. f., ou **EXTÉNUATION** n. f. C'est une figure dans laquelle on emploie une expression moins précise que celle que l'on veut faire entendre. C'est en quelque sorte un euphémisme portant sur la précision et non sur la qualité.

*Ces deux jeunes gens sortent ensemble.*

En fait, on veut dire qu'ils font bien d'autres choses ensemble.

*Tu as manqué une belle occasion de te taire.*

Cela pour dire : tu as été bien maladroit de parler.

Philippe LASSERRE

## LA CONCORDANCE DES TEMPS (3)

1. La principale est au présent de l'indicatif (DLF, n° 215). 2. La principale est au passé simple, à l'imparfait, au passé composé ou au plus-que-parfait de l'indicatif (DLF, n° 216).

**3. La principale est au futur de l'indicatif. La concordance est la même qu'au présent, bien que les rapports de temps diffèrent dans la pensée.**

a) Si la subordonnée est à l'indicatif,

– son action se situe avant celle de la principale, on la met au passé simple, au passé composé, ou à l'imparfait de l'indicatif : *j'estimerai probablement plus tard qu'elle eut du courage – j'estimerai probablement plus tard qu'elle a eu du courage – j'estimerai probablement plus tard qu'elle avait du courage ;*

– son action se produit en même temps que celle de la principale, présent de l'indicatif : *je me dirai probablement, le jour venu, qu'elle a du courage* (qu'elle en a au moment de l'avenir où l'action se produit, et non aujourd'hui) ;

– son action se situe après celle de la principale, futur : *j'espérerai qu'elle aura du courage au moment d'agir.*

b) Si la subordonnée est au subjonctif,

– son action est antérieure à celle de la principale, subjonctif passé, imparfait ou plus-que-parfait : *je douterai éternellement qu'elle ait agi seule en cette occasion – je douterai éternellement qu'elle fût seule responsable de l'incident – je douterai éternellement qu'elle y fût parvenue sans aide ;*

– son action est simultanée, subjonctif présent : *nous exigerons qu'elle agisse immédiatement ;*

– son action est postérieure, subjonctif présent : *nous recommanderons qu'elle se repose dorénavant plus régulièrement.*

Note : certaines constructions peuvent sembler assez alambiquées, lourdes ou improbables. Rappelons que nous n'examinons pas les choses sous l'angle de la littérature, mais que nous essayons d'envisager le plus possible de situations et la manière dont elles se traitent selon les règles grammaticales.

Jacques PÉPIN



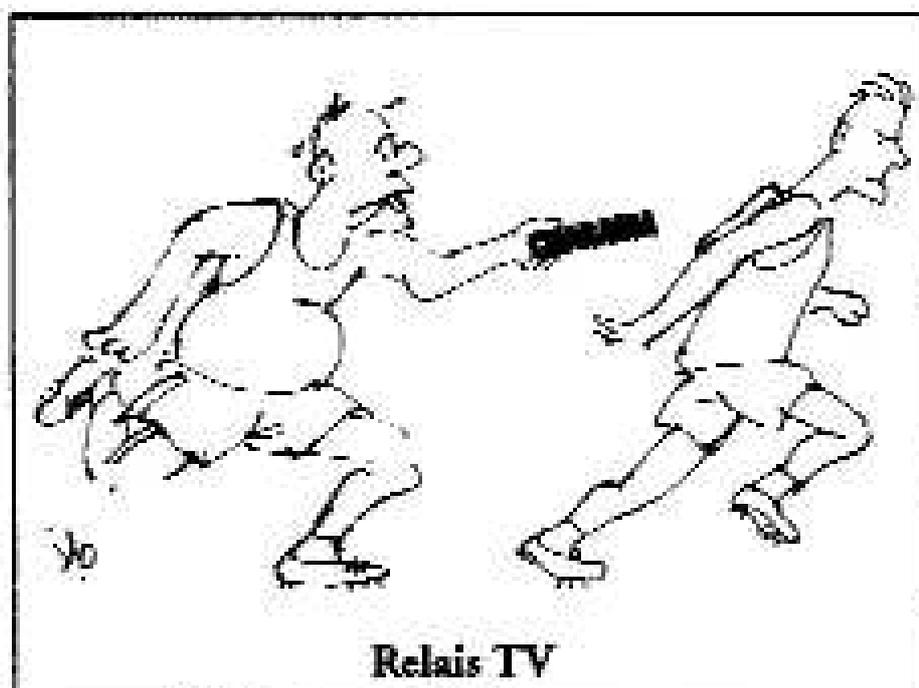
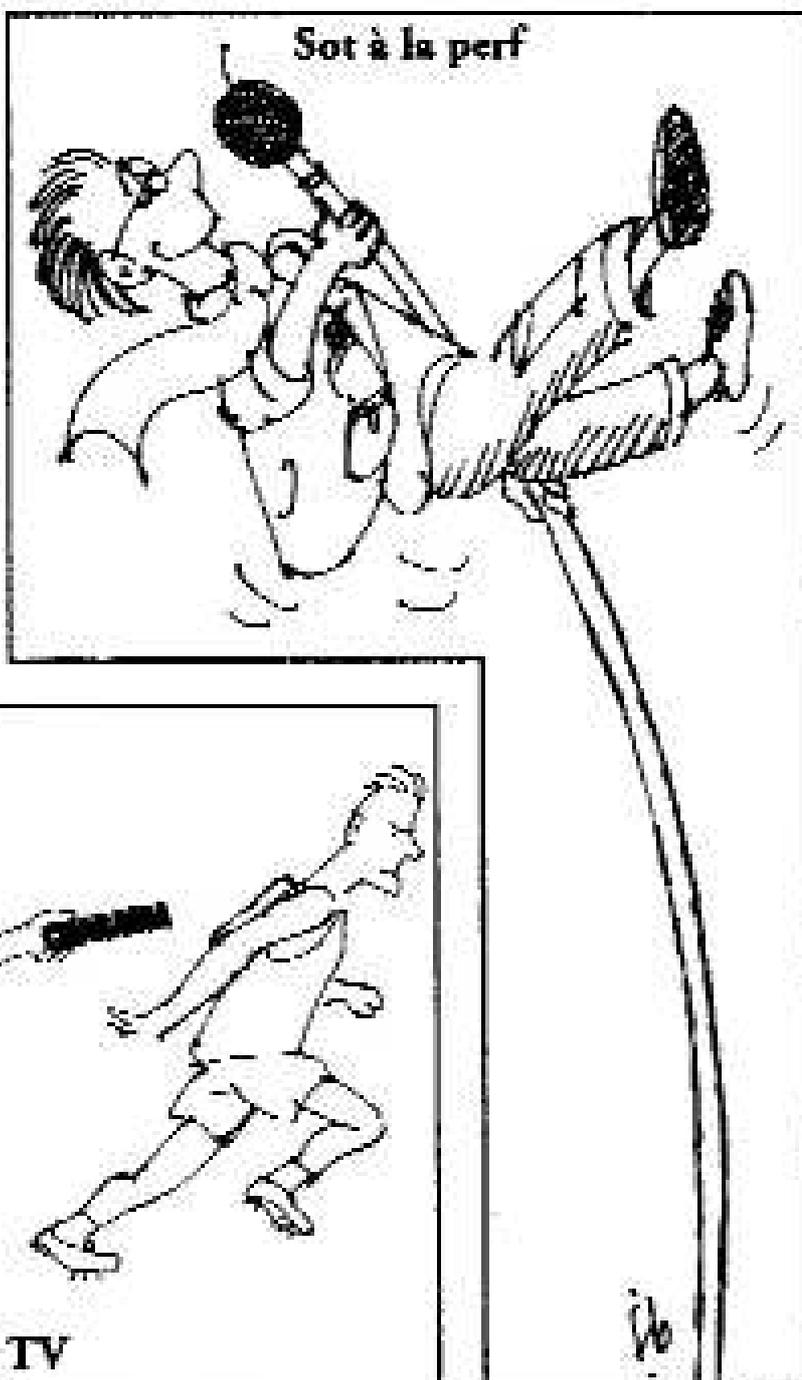
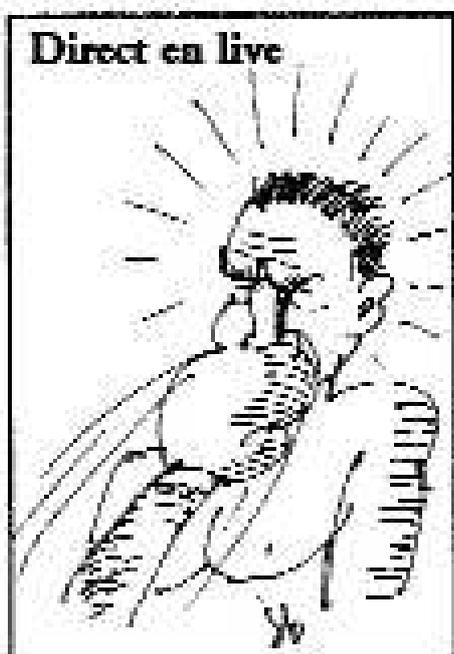
ESPACE DE MAUVAISE HUMOUR

Par Jean Béraud

## DES FRANÇAIS DÉPARLENT AUX FRANÇAIS

Le commentaire sportif à la TV, dont J.-C. Cuignet épinglait quelques travers dans le n° 216 (p. 52) de *DLF*, était omniprésent cet été sur les chaînes. De sorte qu'on a eu tout loisir de vérifier in situ les « incivilités » faites à la langue française : fautes infantiles, ignorance délibérée des substituts aux anglicismes les plus rabâchés, perles et « perfs » de pataquès, « records historiques »\* de charabia... Mais, pour le téléspectateur, quelle fierté, de se découvrir « en laïve » au Tourmalet, à Zurich, Athènes ou Montréal, alors qu'il ne s'y croyait qu'« en direct » !

\* Ce pléonasme (un record est par nature une performance enregistrée par l'Histoire) déborde si largement le cadre du sport qu'on peut le dire « multidisciplinaire ».



## « AVIS AUX CHASSEURS »

Cet extrait du *Courrier de la Creuse*, du 28 août 1892, cité par *L'Almanach Vermot* de 1981 (p. 255), nous a été adressé par M. Gérard Conte, qui cherche d'autres exemples, pour faire comprendre aux adolescents de son quartier l'importance de la syntaxe, de la ponctuation et autres règles de grammaire.



*Le maire prévient les chasseurs qui chassent dans son endroit qu'il a été vu un renard par le garde champêtre qui était en train de manger les boyaux d'un vieux cheval mort qui s'est sauvé quand il l'a aperçu. Craignant que ce renard ne soit qu'un effet de son imagination il a été chercher le maître d'école pour lui montrer sa queue qu'on voyait encore dans le lointain.*

*Il a été constaté que c'était vrai. En conséquence, tous ceux qui ont des fusils sont invités à se réunir dimanche chez Monsieur le Maire, à seule fin de lui donner la chasse et de le tuer, si on peut, vu que c'est une sale bête qui mange les poules et les lapins.*

*Monsieur le Maire fera toucher quelque chose à celui qui l'abattra ; mais il devra avoir soin de lui couper les oreilles et la queue, à seule fin de lui prouver que c'est bien lui ; quand un chasseur aura tué l'animal, on lui ouvrira le ventre pour voir s'il n'y a pas de petits dedans car il pourrait très bien se faire que ce renard soit une femelle. En ce cas-là le chasseur recevrait autant de primes qu'il y aurait de petits dans son ventre.*

*Ceux qui n'ont pas de fusil et qui veulent se rendre sur les lieux sont prévenus que Monsieur le Maire met à leur disposition tous les vieux fusils de l'ancien gouvernement à piston qu'on a remontés depuis longtemps au grenier de l'arsenal.*

*Signé : le Maire le Gros Cadet.*

## CAPITALES À REBOURS

La question de l'accentuation des capitales a déjà été traitée plusieurs fois dans notre revue. Je rappelle qu'à DLF, comme tous les francophones qui se respectent, et notamment les Belges, nous accentuons toutes les capitales qui le méritent, puisque nous appliquons, pour notre part, les règles en usage à l'Imprimerie nationale. Malheureusement, cette règle-là est largement ignorée du grand public, des imprimeurs « de ville », et surtout des écoliers.

Jean-Pierre Colignon, qui organise des concours d'orthographe nombreux et appréciés partout à travers la France, en fit l'expérience lors du corrigé de sa « dictée de Paris », en septembre 2004, à la mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement. Signalant que la préposition *à* devait garder son accent au début d'une phrase, il fut pris à partie par l'un des juniors, qui ne comprenait pas, non plus que ses camarades, qu'il fût fautif de ne pas mettre cet accent, alors que c'est ce qu'on leur a enseigné. Et de s'exclamer : « *Mais alors, nos profs sont nuls ?* » À quoi Jean-Pierre répliqua, avec autant de prudence que de pertinence : « Non, ils ne sont pas nuls, ils ne sont pas informés. »

Mais il est arrivé que certain éditeur, connaissant bien la règle, décide de son propre chef d'y déroger. En effet, le roman de Huysmans, *À rebours*, publié en 1884, avait déjà été réédité en 1903, puis à nouveau en 1974, toujours avec

l'accent. Lorsque l'Imprimerie nationale décida de l'inclure dans sa collection « Lettres françaises », en 1981, le directeur de l'époque, chez qui le goût de la typographie l'emportait sur celui de l'orthographe, avait introduit sa marque dans le *Lexique* maison en précisant : « *Sauf en ce qui concerne la lettre A isolée (sur laquelle l'accent grave serait disgracieux), on veillera à utiliser systématiquement les capitales accentuées.* » Un « À » dans un titre ? Vous n'y pensez pas, il n'allait pas faire une exception. Donc, *À rebours* devint *A rebours*. Quelques années plus tard, ce directeur changea. Que croyez-vous qu'il arriva ? Son successeur s'empressa de rétablir la règle traditionnelle. Pourtant, l'ouvrage en question n'a jamais obtenu un succès tel qu'il ait nécessité un retraitage, qui eût été l'occasion de rétablir son titre. Seul le catalogue a suivi l'évolution de cette règle au travers des deux éditions du *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, celle de 1975 (connue sous le nom de « Livre bleu »), mise à jour en 1986, et celle de 1990 (devenue « Livre blanc »). Les versions récentes dudit catalogue, en effet, mentionnent *À rebours*, la rigueur « orthotypographique », chère à Jean-Pierre Colignon, primant ici sur la vérité éditoriale ou livresque.

**Jacques GROLEAU**

# Ici, Londres, l'Anglais parle en français !

Il y a eu une surprise « française » à Singapour. Non, ce n'est pas la phrase finale en anglais de Bertrand Delanoë lors de sa présentation devant le CIO (Comité international olympique) « *Paris needs the Games. Paris wants the Games !* » ou la musique de Bob Marley, *Redemption Song*, du film de présentation de Paris 2012 de Luc Besson. Non.

C'est le fait remarqué que Tony Blair se soit exprimé en langue française devant le CIO. C'était peut-être un clin d'œil symbolique ou un respect de la langue olympique (Honni soit qui mal y pense...), mais c'est une réalité.

Alors que conclure sinon que les membres très anglicisés de l'équipe parisienne – de Luc Besson (réalisateur de *Joan of Arc*) et son film de présentation, à Arnaud Lagardère (amateur de conférences de presse en anglais dans l'aéronautique) et son Club des entreprises Paris 2012, en passant par Philippe Baudillon (et sa communication en langue anglaise lors des jeux d'Athènes) n'ont servi à rien et n'ont rien apporté à la candidature française ?

Nous le savons, l'original est toujours préférable à la copie.

Reste maintenant à veiller à ce que, à Londres en 2012 comme à Pékin en 2008, la première langue olympique soit le français.

**Marc FAVRE d'ÉCHALLENS**

---

NDLR : Notre administrateur n'est pas le seul à avoir noté ce mépris délibéré pour la langue française. Étienne Bourgnon, président de la section de Suisse, nous a adressé ce courriel : « Le 7 juillet, à Sète, les congressistes de la 16<sup>e</sup> Conférence des peuples de langue française ont commenté la décision du CIO d'accorder les JO de 2012 à Londres et ont montré leur déception. M. Pierre-André Comte, secrétaire général de l'organisation et député au Parlement jurassien, a condamné ceux "qui trahissent la francophonie et la langue française". Il faisait notamment allusion au film de Luc Besson, présentant la candidature de Paris, qui se termine sur une séquence artificielle d'une foule parisienne criant : "*We want the Games*" et la phrase d'une petite fille disant : "*Today, I have a dream !*" »

# SOLDES AUX PAYS-BAS

En ce mois de janvier, descendant du train dans la bonne ville d'Utrecht, où je suis né et où, en 1713, fut signée la paix entre l'Espagne, l'Angleterre et la France, je fus agressé par un mot qui s'étalait sur les vitrines de tous les magasins : SALE SALE SALE. D'autres avant moi avaient déjà constaté que la propreté proverbiale des Hollandais n'était plus celle du temps où Duhamel fut pris de scrupule après avoir jeté son mégot par terre sur le boulevard de Scheveningen ; mais de là à faire de la publicité pour la saleté... « *Mais non, me dit mon frère, ce n'est pas de la pub, ce n'est même pas une injure, c'est simplement le mot anglais pour "soldes"*. » Il n'y a pas longtemps, on employait encore le mot néerlandais *uitverkoop*.

Donc, comme en 1713, une fois encore la France y a laissé des plumes, et le service culturel de l'ambassade de France aux Pays-Bas a perdu une étoile. C'est dommage.

Willem SCHOUTEN

## Billet d'humeur de la mère Cotivet

Avant, quand t'avais quelque chose de super, c'était plus que bien.

Maintenant, plus rien n'existe si ce n'est pas « hyper », « géant », « méga », « giga ». Après, j'sais pas ce qu'y a.

Avant, j'avais ma Supérette, mon Supermarché et mon Hypermarché. Mais si mon Super (marché) il est hyper, il est donc plus super. Du coup, mon Hyper, s'il n'est qu'hyper, il est pas mieux que mon Super qu'il est hyper. Pour bien faire, il faut que mon Hyper il soit géant.

Mais là, attention, y a embrouille, parce qu'un géant, c'est un magasin qu'il est Hyper.

Donc, si mon Hyper qu'il est géant, c'est qu'un hyper, il est

# LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS

*Claude Koch prépare et prononce des conférences sur des sujets aussi variés que « Les écrivains publics », « La publicité », « La Joconde », « Pierre Dac », « Gustave Eiffel »... Il s'agit ici du début de l'une d'entre elles. Pour en connaître la suite, réunissez de nombreux amis et... invitez-le !*

Un jour, à la campagne, un gars m'a dit comme ça : « Dans la famille, on a tous des prénoms qui commencent par un A : j'm'appelle Arnest, j'ai deux sœurs Arsule et Hadrienne ; y'a qu'un frère qui exceptionne : il s'appelle Oguste. »

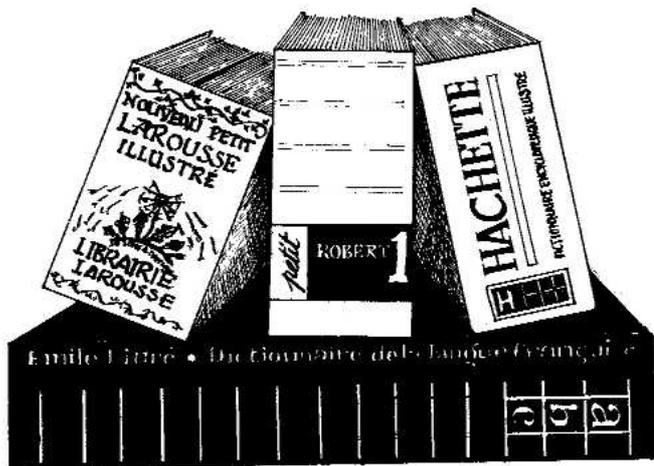
Sacha Guitry a écrit en 1946 dans *Elle et toi* : « Chéri, est-ce que tu savais qu'oroscope, idrogène, ipocrite et arpie ne sont pas dans le dictionnaire ? »

Erik Satie a exprimé la même idée : « Quand on ne connaît pas la première lettre d'un mot, il est extrêmement difficile de trouver sa signification dans un dictionnaire. »

Soudain, je me sens coupable, j'ai abordé mon sujet sans vous avoir précisé ce que j'entendais par *dictionnaire*. Les définitions du Robert, Lexis, Hachette... étant toutes différentes, jamais entièrement exactes, toujours incomplètes, j'ai dû me forger ma définition personnelle :

« Un dictionnaire est un livre ou une mémoire informatique comportant une liste de mots ou d'expressions, classés par ordre alphabétique, avec pour chacun sa signification et des informations complémentaires. »...

**Claude KOCH**



**À titre de promotion :**

**chaque adhérent cité dans la revue  
reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.**

# À V O S P L U M E S

*Adressé aux amis de DLF, cet appel de Pierre Dupuis, agrégé de philosophie, directeur de la rédaction de cette nouvelle revue, nous est parvenu par courriel. Nous avons pensé qu'il pourrait intéresser nombre de nos lecteurs.*

## Cause commune

**Revue de Lettres, de Sciences humaines et de Philosophie  
des lycées et des classes préparatoires**

« Quand on me contrarie, on éveille mon attention, non pas ma colère ; je m'avance vers celui qui me contredit, qui m'instruit. La cause de la vérité devrait être la cause commune... » (Montaigne, *Essais*, III, 8.)

Chers collègues du secondaire, universitaires, étudiants, doctorants,  
*lettrés...*

Une nouvelle revue, *Cause commune*, est en cours de gestation. Son comité de lecture est constitué, mais reste ouvert... Son premier numéro portera essentiellement sur deux dossiers, « TOCQUEVILLE » et « L'EUROPE », comportera des « notes de lectures » sur quelques ouvrages récents, et paraîtra en 2006. Mais vous pouvez nous envoyer d'autres articles, bien entendu. Le numéro 2 devrait porter sur « ARENDT » et « LÉVINAS » d'une part (100<sup>e</sup> anniversaire de leur naissance), et sur FREUD (150<sup>e</sup> anniversaire), mais nous n'avons pas encore décidé d'un thème...

**Elle n'attend que votre collaboration : à vous de vous en emparer, d'en parler, de la diffuser ensuite... et d'y écrire ! À vos plumes !**

Vos **articles** doivent être envoyés sous Word, par pli postal à l'adresse de la revue, ou par courriel, avant fin décembre 2005 pour le numéro 1, avant juillet 2006 pour le numéro 2 à :

**Cause commune**, 14, rue de la Cordonnerie, 77100 Meaux.

Courriel : pierre-dupuis77@wanadoo.fr

# L'origine du DICTIONNAIRE

Pour bien connaître sa langue, on recourt souvent au dictionnaire. Si, devant la difficulté du choix d'une expression, de l'orthographe d'un mot ou de son étymologie, cette faculté nous est offerte, à quand cette possibilité remonte-t-elle et quelles peuvent être les origines de ce précieux sésame ?

S'il est très courant d'entendre « cherchez dans le Larousse », l'expression « reportez-vous à votre Calepin » ferait sourire et étonnerait sûrement nombre de nos semblables. Pourquoi en effet, dicit Larousse, « *ce petit carnet servant à prendre des notes* » pourrait-il nous éclairer ?



Et pourtant, c'est en 1502 que parut le premier dictionnaire polyglotte, œuvre du moine italien Ambrogio Calepino. Son dictionnaire multilingue comprenait alors des mots latins, italiens et français. En 1558, une nouvelle édition comportera onze langues, dont le grec, l'hébreu, l'allemand, l'espagnol, l'anglais, le flamand, le polonais et le hongrois ! Preuve de sa notoriété, on désigne alors déjà ce dictionnaire par le nom de son auteur : « Le Calepin. »

Sans vouloir entreprendre une étude exhaustive de ce sujet, souvenons-nous toutefois que, dès l'Antiquité, ce que nous pourrions reconnaître comme le plus lointain ancêtre de nos dictionnaires bilingues, vieux de quarante-cinq siècles (vers 2450 av. J.-C.) est de fait matérialisé par les célèbres *Tablettes de Sumer*, retrouvées en Mésopotamie au début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui confrontent des listes de mots akkadiens et sumériens.



Plus proche de nous, nous devons au diplomate Jean Nicot, outre le nom *nicotine*, la publication posthume, en 1606, du premier dictionnaire français, sous l'appellation : *Thresor de la langue francoise, tant ancienne que moderne*. À signaler toutefois que son œuvre avait pour base l'ouvrage de l'éditeur Robert Estienne, le *Dictionnaire françois-latin*, publié en 1539. Dans sa démarche de

vulgarisation, Nicot supprima les mots latins et accorda une place beaucoup plus importante aux définitions.

Il ouvrait la voie à cette œuvre colossale qu'allait devenir l'illustre *Dictionnaire de l'Académie*, selon le désir du cardinal de Richelieu, qui fonda en 1635 la noble institution qu'est l'Académie française.

Enfin, de nos jours, les nombreuses et diverses publications de Pierre Larousse (1817-1875) sont familières à une très large proportion de la population et les éditions d'Émile Littré (1801-1881) et de Paul Robert (1910-1980) font autorité dans les domaines qui nous sont chers, ceux de la connaissance et de la défense de la langue française.

**Roger SAQUETOUX**

---

## A C T I O N   J E U N E S S E

Nos clubs sont essentiellement fréquentés par des personnes d'âge mûr. Il en est de même, et c'est leur raison d'être, des Universités du temps libre et Clubs seniors de nos villes, qui proposent des activités intellectuelles variées, dont, bien sûr, celle qui nous intéresse ici : l'étude et la défense de la langue française. La compétence, le dévouement de leurs divers responsables, auprès d'une clientèle déjà acquise, sont dignes d'éloges.

Pouvons-nous contribuer efficacement à transmettre la flamme, au-delà du présent, dans l'avenir, à la jeunesse ? Je le crois. L'idée que je souhaite vous soumettre n'est peut-être pas très originale, mais sait-on jamais ?

Il s'agirait de nous appuyer sur nos adhérents qui, dans leur très grande majorité, sont parents ou grands-parents, comme vecteurs et relais de notre passion commune, auprès de nos enfants et petits-enfants. Comment ?

Une première approche pourrait être d'offrir, dans notre revue trimestrielle, un

feuillet aisément détachable et classable, contenant plusieurs rubriques, pédagogiques, attractives (voire amusantes), destinées aux plus (ou moins) jeunes, sur les sujets auxquels nous tenons le plus : anglicismes, formes interrogatives et négatives, barbarismes, mots nouveaux, faux amis, expressions, etc., et qui pourraient aisément être commentées en famille.

Les enfants s'en souviendraient, et le grain ainsi semé germerait tôt ou tard, dans un rapport « net sur brut » (pardonnez-moi), qui dépendrait évidemment de chacun : âge, niveau, goût pour les lettres, etc.

Je suis conscient du travail supplémentaire que ceci représenterait pour les dévoués artisans de notre revue. Mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ? N'est-il pas plaisant d'essayer de convaincre intelligemment ceux que nous aimons ?

**Émile NOUËL**

---

NDLR : Le groupe Lire-l'Express, la MAIF et France 3 lancent l'opération « Le Camion des mots », destinée à sensibiliser les enfants à la maîtrise de la langue française. Ce camion parcourra les écoles de France, proposant aux élèves (du CE2 à la 3<sup>e</sup>) des jeux interactifs sur ordinateurs et des livrets conçus par une équipe éditoriale comprenant notre administrateur Jean-Pierre Colignon. Départ le 19 septembre à Niort, arrivée à Paris le 3 juin.

# LE BRUIT ET LE LEXIQUE

Sous ce même titre, l'un de mes propos, vieux de plusieurs années, appelait déjà l'attention du lecteur sur une lacune de notre langue qui ne dispose d'aucun terme générique applicable au produit acoustique polluant, bien que, depuis des décennies, celui-ci envahisse les pays industrialisés, dont fait partie le nôtre, au point de porter atteinte à la qualité de la vie ainsi qu'à la santé de l'homme de la société contemporaine.

Le mot **bruit**, défini par Littré comme un mélange confus de sons et par Larousse comme un ensemble de sons sans harmonie, désigne l'effet de toute vibration que son irrégularité exclut des sonorités musicales, sans être pour autant nécessairement importune.

Il est une gamme de bruits si étendue – allant du murmure du ruisseau au tonnerre de l'explosion – que l'emploi du mot ne saurait se passer des précisions sémiques qu'apportent le qualificatif et le complément déterminatif. Aussi pensé-je en la nécessité d'un vocable qui, sous son nom, réunirait ensemble des émissions sonores mal ressenties par l'homme du fait de leur nature, leur intensité, leur durée et responsables des troubles de jouissance, voire de santé, qui l'atteignent.

Les personnes qui – comme j'ai tenté de le faire moi-même bien modestement – se penchent de nos jours sur la nuisance acoustique dans l'espoir, souvent déçu, d'y porter remède, en l'absence de terme plus précis, le nomment « **bruit** », appliquant respectivement au producteur et à sa victime, au gêneur et au gêné, bien fâcheusement les dérivés *bruiteur* et *bruité*, créés vers 1950 pour entrer au service de la technique du bruitage. Il est étrange de constater qu'à une époque où la création lexicale revêt une telle importance, tant sont nombreuses les nouveautés à dénommer, nul n'a encore, semble-t-il, pris conscience du besoin signalé, et cherché à y pourvoir en offrant quelque néologisme.

Ainsi, compte tenu de la place prise dans le monde moderne par le bruit, ce grand dévoreur de silence et de paix, n'est-il pas naturel de lui donner un nom et une place aussi dans notre dictionnaire ?

Rien ne serait plus simple que de créer une unité lexicale nouvelle par adjonction au radical *bruit* du préfixe péjoratif *mal* ou *mau* – ma préférence allant à la forme vocalisée dépourvue de toute autonomie. Nous disposerions

de la sorte du signifiant **maubruit**, pour désigner le bruit nuisible en général, comme nous avons encore, porteurs d'une dénotation défavorable, *maudire*, *maugréer*, *maussade*, et comme nous avons autrefois, parmi d'autres, *maubec* (mauvaise langue), *maucuré* (mal nettoyé), *maudormir* (mauvais sommeil), *maurepos* (mauvais repos), *mauvestu* (mal vêtu), autant de vocables utiles et non remplacés, dont on ne peut que regretter la disparition.

Dérivant de *maubruit*, nous aurions tout naturellement *maubruiter*, *maubruiteur*, *maubruité*, de sens clair, exempt de toute ambiguïté.

Que pense la Commission de terminologie d'une telle proposition ?

**Jean TRIBOUILLARD**

---

## **EXTRAIT DE LA LETTRE DU CSA\***

*Dans son « Tableau d'honneur » (DLF, n° 215, p. XI), Marceau Déchamps avait cité cette recommandation du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Il nous semble qu'elle mérite d'être portée plus complètement à la connaissance de nos lecteurs.*

### **Anglicismes<sup>1</sup> : que fait le CSA ?**

L'un des sujets les plus fréquents de saisines adressées au Conseil est le mauvais usage de notre langue dans les médias audiovisuels et principalement l'emploi de termes anglais dans les programmes, particulièrement dans les titres d'émissions. De même, la presse nationale ou régionale dénonce régulièrement cette pratique : « *Ras le bol du français à la télévision* », « *Le CSA et les chaînes de télévision devraient montrer plus de vigilance* », « *Que fait le CSA ?* ».

Certes, il n'est pas question d'interdire les emprunts linguistiques qui enrichissent une langue car ainsi que l'a souligné le Conseil constitutionnel<sup>2</sup> « *la langue française évolue, comme toute langue vivante, en intégrant dans le vocabulaire usuel des termes de diverses sources, qu'il s'agisse d'expressions issues de langues régionales, de vocables dits populaires ou de mots étrangers* ». Il ne s'agit pas non plus d'imposer une terminologie officielle – solution parfois envisagée mais explicitement proscrite par le Conseil constitutionnel au nom de la liberté d'expression.

Cependant, il est difficile d'être inattentif et, pire encore, inactif, face à une surabondance de termes anglais ou anglicisés à la télévision et à la radio car celle-ci ne menace pas seulement la qualité de la langue. En effet, la valorisation des mots anglais a une répercussion dans l'inconscient collectif, et tout particulièrement chez les jeunes. C'est un des sujets qu'a évoqués la mission Langue française du Conseil

à l'occasion de rencontres avec les responsables des principales chaînes de télévision, tant publiques que privées. Elle s'est notamment inquiétée auprès des conseillers pour la langue française des sociétés privées de télévision de la multiplication de programmes (certes minoritaires dans l'ensemble de la grille, mais à très forte audience, notamment auprès des jeunes), portant des noms comme *Star Academy* ou *Loft Story*, *Popstars* ou *Fear Factor*, *Charmed* ou *Totally Spies*.

Une telle tendance relève, à n'en pas douter, d'une supériorité postulée de l'anglais et procède du sentiment diffus de l'infériorité, ou du caractère désuet, de la culture francophone entendue au sens large (mœurs, techniques, etc.). Le choix d'un mot anglais de préférence à un mot français, d'une tournure anglo-saxonne plutôt que d'une construction grammaticale française, véhicule implicitement un jugement de valeur sur nous-mêmes.

Le statut de langue de prestige acquis par l'anglais répond à toute une série de motivations parmi lesquelles existent plusieurs fonctions : une fonction novatrice – désigner des réalités nouvelles que le français, à tort, est réputé incapable de qualifier –, une fonction ludique – joie de manier des termes inconnus du grand public (le comble pour un média !) et goût des monosyllabes dont le français est pauvrement pourvu –, voire une fonction mystificatrice qui consiste souvent à présenter un terme comme un emprunt à l'anglais alors même qu'il s'agit d'un néologisme français, créé par des Français à partir de mots anglais. Le public a ainsi l'impression d'être familier de la langue de Shakespeare sans la maîtriser pour autant.

Il est en fait erroné de croire que de tels termes « franglais » n'apparaissent que par paresse néologique. Il n'y aurait paresse que si l'emprunt était préféré à la création. Or le franglais est bel et bien une création.

Le danger du franglais est moins de « polluer » notre langue, comme l'écrivent bon nombre de téléspectateurs courroucés, que de suggérer au public que sont plus admirables et désirables, actuelles et « dans le vent », les réalités ayant reçu l'onction de l'anglophonie.

La recommandation publiée par le Conseil vise à « remettre les pendules à l'heure », sans porter atteinte à la liberté de communication, mais en cherchant à garder à la communication audiovisuelle son intelligibilité et, dans le même temps, à notre culture son identité.

### **Que fait donc le CSA ?**

**Le 18 janvier 2005, le Conseil a adopté une recommandation relative à l'emploi de la langue française dans les médias audiovisuels. Une décision dont l'objectif est double : garder à la communication audiovisuelle son intelligibilité et à notre culture son identité.**

---

\* Numéro 180 (janvier 2005).

1. Sous la dénomination *anglicismes* sont englobés aussi bien les emprunts véritables que les créations françaises à partir de lexèmes anglo-américains.

2. Décision du Conseil constitutionnel du 29 juillet 1994.

# SUR L'INTERNET

J'ai fondé avec un ami suisse un forum de discussion dédié à la langue française, dont nous sommes conjointement administrateurs. Je reproduis ici le début de mon texte d'accueil :

*« C'est par un amour passionné pour notre langue que Marco et moi avons eu l'idée de construire ce forum. Elle nous donne tant de joies, notre douce langue, que nous lui devons ce témoignage de gratitude. Nous souhaitons que vous trouviez ici un lieu de discussion convivial et sympathique, que nous puissions y échanger nos idées, nos interrogations, nos incertitudes, que chacun d'entre nous apporte aux autres le bénéfice de son savoir ou de ses expériences, ou simplement le fruit de ses réflexions.*

*Que vous soyez amateur chevronné ou simple demandeur en quête de renseignements, francophone de naissance ou étranger désireux de converser en français, et quel que soit votre niveau, vous y êtes bienvenu. »*

J'invite cordialement les adhérents de DLF dotés d'une connexion à venir nous y rejoindre et à participer activement :

<http://www.phpbbserver.com/phpbb/index.php?mforum=français>

**Jacques PÉPIN**

## Logogriphe

À partir du mot **ORDINATEUR**<sup>1</sup>, trouvez le plus grand nombre possible de mots de cinq à dix lettres.

**Dominique MONToux**

1. Le mot *ordinateur* a été créé, le 16 avril 1955, par le philologue Jacques Perret.

## Mot en jeu

Quel mot se construit en locutions avec : dîner, femme, fromage, mal, voiture, voix ?<sup>1</sup>

**Pierre DELAVEAU**

1. Solution à la page XII.

## Pureté, mot poétique et dangereux

Il est des mots qui font frémir de rêve et de plaisir aux images qu'ils suscitent et qu'il ne faut pourtant employer qu'avec circonspection tant ils sont porteurs de malheur caché lorsque l'esprit humain se les approprie de façon détournée ou exclusive. Tel est le mot **pureté**, susurrant beauté mais aussi vecteur d'illusions et de fléaux.

On dira pureté du jour, de l'air, de la lumière : c'est-à-dire transparence due à une faible teneur en humidité. Cela évoque une atmosphère agréable, dynamique, optimiste, où respirer devient facile. La pureté de l'eau signifie absence de facteurs de trouble (pollution, éléments indésirables pour la vue, le goût ou la santé) ; on devine déjà le risque si ce qu'il faudrait éliminer, filtrer ou traiter est transposé dans d'autres domaines de pensée...

Le chimiste ou le métallurgiste s'extasiera sur la pureté d'un métal, d'un cristal, et fera de coûteux efforts pour en éliminer les impuretés afin d'en accroître l'utilité ou la valeur, pour s'approcher des 100 %, ou de « l'or 24 carats ». Le domaine de la science ne semble pas entraîner de conséquences dommageables tant il fut vecteur de progrès et de performances dans nos esprits modernes.

L'artiste valorisera la pureté des couleurs, du trait, voire de la musique, se rapprochant des canons de la beauté, dont on débat depuis longtemps pour savoir s'il s'agit de constructions de l'esprit. Le grammairien, le littérateur admirera la pureté du style ou du langage, faisant référence à l'exactitude de l'emploi des mots et de la grammaire.

Jusqu'ici le mot *pureté* reste dans les sphères valorisantes de l'effort vers quelque chose d'agréable, d'utile, de profitable.

Toutes différentes sont les conséquences de l'emploi du même terme dans les sphères de la race, de la religion et de la morale, enfin de l'idéologie. L'obsession de l'application concrète devient alors un des fléaux de l'humanité, aboutissant à des millions de victimes et à des accumulations de haines et de souffrances.

La pureté raciale érigée en dogme social et d'État conduit à des régimes d'exclusion et de persécution, à la recherche névrotique de la moindre souillure, au bannissement, à l'enfermement, à l'extermination, tout ceci à différentes échelles, depuis la famille, le clan, la communauté (avec une surveillance de chaque jeune fille, puis des femmes, où le mot *honneur*

devient synonyme de *crime*), jusqu'à l'État qui s'érige en divinité tutélaire édictant des lois de séparation ethnique, réglementant les rapports entre êtres humains, et aboutissant parfois au meurtre de masse, au génocide.

Le xx<sup>e</sup> siècle a vu les ravages que pouvait provoquer l'obsession de la pureté idéologique, avec son cortège d'épurations (souvent internes au Parti-guide), de tortures, d'autodafés, de réécriture de l'Histoire, d'arrestations, d'enfermements, de persécutions, de camps de travaux forcés, et de crimes. Même si les rêves utopistes ou la classique volonté de puissance sont tout aussi présents dans ces expériences tragiques, Staline, Mao, Pol Pot étaient bien obsédés par la pureté d'une pensée politique érigée au niveau de dogme.

L'emploi du mot *pureté* demande donc un surcroît d'intelligence dans l'évaluation de ses conséquences. Le concept est facile à détourner. Il peut comporter une glissade depuis la Raison, vers la Passion, pour aboutir aux comportements irréfléchis du cerveau limbique exigeant, pour préserver l'illusoire pureté, la disparition d'une partie de l'humanité.

La sagesse suggère donc la valorisation de tout ce qui permet de comprendre et d'accepter la **complexité** de la nature, de l'individu, des sociétés, de la psychologie, de l'histoire, comme un cadre évident et évolutif de nos existences.

**Jean SARRAMÉA**

---

NDLR : Jean Sarraméa est professeur agrégé d'histoire-géographie, écrivain et poète. Il vient d'éditer un *Agenda poétique et optimiste*, dans lequel, pour chaque jour, une date historique est précisée, et un poème en forme de Haïku évoque la nature, la gastronomie ou l'Histoire.

On peut se le procurer chez l'auteur (Bât. 1, Les Hauts de Valescure, 1665, avenue Valescure, 83700 Saint-Raphaël), pour la somme de 5 €, franco de port.

## Prochaines dictées

La seconde **Dictée de Paris**, créée par **Jean-Pierre Colignon**, administrateur de DLF, se déroulera à la mairie du XVI<sup>e</sup>, 71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris, le **samedi 5 novembre**, à 14 heures. Inscriptions dès maintenant au : 01 40 72 16 13. Chaque participant est assuré d'avoir un prix, qu'il soit candidat ou correcteur.

\* \* \*

Organisée par la mairie, en collaboration avec DLF, grâce à **Alain Jallas**, la 6<sup>e</sup> **Dictée d'Orsay** se déroulera le **samedi 26 novembre**, à 14 h 45, salle Jacques-Tati à Orsay. Inscriptions et renseignements à partir du 10 octobre au : 01 60 92 80 48 ou 01 60 92 80 28.

# POUR LE PLAISIR...

Reconnaissez-vous l'auteur de ce texte ? (Réponse à la page XI.)

Durant les longues heures du déménagement, Riquet errait tristement dans l'appartement dévasté. Ses plus chères habitudes étaient contrariées. Des hommes inconnus, mal vêtus, injurieux et farouches troublaient son repos et venaient jusque dans la cuisine fouler aux pieds son assiette à pâtée et son bol d'eau fraîche. Les chaises lui étaient enlevées à mesure qu'il s'y couchait et les tapis tirés brusquement de dessous son pauvre derrière, qui, dans sa propre maison, ne savait plus où se mettre.

Disons à son honneur qu'il avait d'abord tenté de résister. Lors de l'enlèvement de la fontaine, il avait aboyé furieusement à l'ennemi. Mais à son appel personne n'était venu. Il ne se sentait point encouragé, et même, à n'en point douter, il était combattu. [...]

Renonçant désormais à donner des avertissements inutiles et à lutter seul pour le bien commun, il déplorait en silence les ruines de la maison et cherchait vainement de chambre en chambre un peu de tranquillité. Quand les déménageurs pénétraient dans la pièce où il s'était réfugié, il se cachait par prudence sous une table ou sous une commode qui demeuraient encore. Mais cette précaution lui était plus nuisible qu'utile, car bientôt le meuble s'ébranlait sur lui, se soulevait, retombait en grondant et menaçait de l'écraser. Il fuyait, hagard et le poil rebroussé, et gagnait un autre abri, qui n'était pas plus sûr que le premier.

Et ces incommodités, ces périls même, étaient peu de chose auprès des peines qu'endurait son cœur. En lui, c'est le moral, comme on dit, qui était le plus affecté.

# LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

## RICHARD MILLET

Dans *Ma vie parmi les ombres* (Gallimard, « blanche », 2003, 630 p., 24 €), Richard Millet distille ses pensées sur la langue française, à l'exemple des premières lignes de ce roman, consacré à la vie en Corrèze pendant les années cinquante.

*Après moi la langue ne sera plus tout à fait la même. Elle entrera dans une nuit remuante. Elle se confondra avec le bruit d'une terre désormais sans légendes. Les langues s'oublient plus vite que les morts. Elles tombent, comme le jour, le vent, ou le silence sur le monde où je suis né et qui était peuplé de gens rudes, peu loquaces, au visage tourné vers le couchant, et qui auraient souri de me voir, moi, le dernier des Bugeaud, seul de ma race à écrire aujourd'hui le français à peu près comme ils ont rêvé de le parler ou, pour quelques-uns, l'ont parlé, quand ils ne s'exprimaient pas en patois, dans ce parler limousin où s'entendaient encore, entre les souffles des animaux et ceux des grands bois, tous les temps du subjonctif, tandis que le français y renonçait et qu'ils parlaient, eux, avec ce respect de la syntaxe française qui était la véritable armature de l'homme, pour les Bugeaud comme pour les autres Siomois, y compris ceux qui parlaient mal mais qui considéraient que s'exprimer correctement était ici-bas le vrai, le seul vêtement de gloire.*



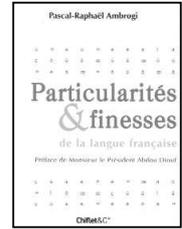
**Richard Millet** est né en 1953 à Viam (Corrèze). De 7 à 14 ans, il vécut au Liban, où il apprit l'arabe.

D'abord professeur de lettres, il se consacre désormais à l'écriture, publie au moins un livre par an depuis 1984 et fait partie du comité de lecture de Gallimard.

Œuvres les plus connues : *Le Sentiment de la langue* (I, 1986 ; II, 1990 ; III, 1993, prix de l'essai de l'Académie française, 1994) ; *L'Angélu* (1988) ; *Laura Mendoza* (1991) ; *L'Écrivain Sirieux* (1992) ; *Un balcon à Beyrouth* (1994) ; *La Gloire des Pythre* (1995) ; *L'Amour des trois sœurs Piale* (1997) ; *Le Cavalier siomois* (1999) ; *Lauve le pur* (2000) ; *La Voix d'alto* (2001) ; *L'Accent impur* (2002) ; *Le Renard dans le nom* (2003) ; *Harcèlement littéraire* (2005). Vient de paraître : *Le Goût des femmes laides*.

NOUVELLES  
PUBLICATIONS

**PARTICULARITÉS & FINESSSES DE LA LANGUE FRANÇAISE,**  
de **Pascal-Raphaël AMBROGI**, préface d'**Abdou DIOUF**  
*Chiflet et Cie, 2005, 268 p., 15 €*



Pour présenter ce livre de notre adhérent, rien ne nous semblait plus pertinent que de citer Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France, qui, en quatrième de couverture, affirme :

« *Pascal-Raphaël Ambrogi se fait entomologiste de la langue. Il choisit et se livre à une observation minutieuse : il décrit, compare, oppose, souligne une différence, remarque la présence d'un accent, d'une majuscule. De A à Z, cette promenade studieuse dans notre lexique procède d'une double démarche. Celle de l'amateur d'abord, du collectionneur qui déniche les « finesses » de la langue et en fait apparaître toute la complexité et la saveur. Celle du pédagogue aussi, soucieux avant tout du bon usage, qui signale, pour les résoudre, les difficultés orthographiques, sémantiques, syntaxiques.*

*Ouvrage utile, ce guide du français correct est aussi un livre à feuilletter librement, pour le plaisir de découvrir ou de retrouver ces particularités qui font la difficulté mais aussi la richesse de la langue française. Entre les règles d'accord du participe passé et la liste des noms des vents, chacun pourra satisfaire sa curiosité. »*

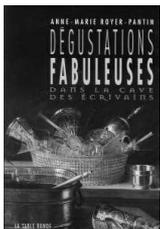
**Marceau DÉCHAMPS**

**AU PLAISIR DES MOTS**, de **Claude DUNETON**,  
*Balland, 2004, 300 p., 18 €*

Contrairement à d'autres auteurs indécrottables, Claude Duneton a connu son chemin de Damas. *Deo gratias !* Comment cet écrivain de talent, cet amoureux des mots français a-t-il pu écrire en l'an 2000 : *La Mort du français ?* Il devait traverser à l'époque une période de déprime, vite oubliée, si l'on en croit ce livre riche, délicieux, savant, digne en vérité de l'auteur de *La Puce à l'oreille*.

Cet *Au plaisir des mots* reprend ses savoureuses chroniques du *Figaro littéraire*, remaniées bien sûr. Aussi, grâce à l'auteur, retrouvons-nous l'origine de nombreux mots et suivons-nous avec plaisir leurs multiples évolutions. Duneton adore écrire, et, stimulés par son enthousiasme, à notre tour, nous savourons son érudition naturelle, mise au service d'un français bien vivant et créatif.

**Axel MAUGEY**



**DÉGUSTATIONS FABULEUSES DANS LA CAVE DES ÉCRIVAINS,**  
d'**Anne-Marie ROYER-PANTIN**  
*La Table Ronde, 2003, 302 p., 20 €*

Anne-Marie Royer-Pantin a le don de nous faire rêver. En douze chapitres qui honorent la langue française, présentée ici dans toute sa subtilité, grâce à cette femme de belle culture, nous participons à un véritable banquet. L'éloge d'excellents portos,

sauternes, champagnes, bourgognes et bordeaux, crée peu à peu un hymne au plaisir. Avec art, connaissance et un goût prononcé pour le qualitatif, l'auteur, à notre grande joie, ne cesse de faire délicatement dodiner le vin dans son verre. Même saint Antoine n'aurait pas résisté à cette dame experte en vignobles et très fine connaisseuse des meilleurs crus. Ces dégustations fabuleuses nous donnent du bonheur.

A. M.



**LE PARLER DU FOREZ ET DU ROANNAIS.** DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS RÉGIONAL DE LA LOIRE, de **Jean-Baptiste MARTIN**

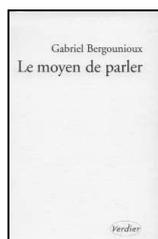
*Éditions Bonneton, 2000, 160 p., 11,44 €*

Il est intéressant de découvrir, dans ce dictionnaire du français régional, des mots et des expressions jusque-là inconnus ou méconnus. La France, si diverse, a trop longtemps délaissé un patrimoine linguistique, porteur d'une part non négligeable de notre histoire et de notre identité.

L'on oublie trop facilement que des auteurs régionaux reconnus, tels Charles Exbrayat et Michel Jeury, pour ne citer qu'eux, ont souvent eu recours à de nombreux régionalismes, et ce, pour notre plus grand plaisir.

Grâce à ce dictionnaire, préparé amoureusement par le professeur Jean-Baptiste Martin, nous pouvons mieux distinguer les traits régionaux du français parlé dans la Loire.

A. M.



**LE MOYEN DE PARLER,** de **Gabriel BERGOUNIOUX**

*Verdier, 2004, 238 p., 18 €*

Les spécialistes la nomment « endophasie » et tout le monde la connaît bien, cette voix intérieure, privée pourtant de signal sonore, qui commente ou dirige communément notre existence, quand on « se dit » que..., quand on « radote » ou « ressasse », toutes activités qui ne sont que rarement pathologiques. Si cet essai linguistique sur le sujet ne mentionne guère le lien entre endophasie et le fait de se parler tout seul à voix haute, c'est sans doute parce qu'il élabore un programme de recherches à venir, dont la nécessité semble à la fois évidente et urgente. La parole intérieure n'est-elle pas la manifestation la plus concrète de ce que, défendant la langue, nous défendons aussi la pensée française ?

**Romain VAISSERMANN**



**CHIER DANS LE CASSETIN AUX APOSTROPHES,**

de **David ALLIOT**, préface de **Claude DUNETON**

*Horay, « Cabinet de curiosité », 2004, 186 p., 20 €*

Voici le millième ouvrage des éditions Horay : un dictionnaire des métiers du livre, ce qui annonce toujours une grande partie de plaisir, les imprimeurs étant volontiers colériques (*chevrotins*, ils *taquent*), buveurs (ah ! l'*ala*, la *chopotte* et la *quantesse* !), paresseux (*Il pleut ! Vingt-deux !*) et facétieux (*Y en a pas ! Que t'es !*). Parmi les 600 termes ou expressions recensés, certains autres, à peine plus sérieux (*fantôme*, *nègre*, *ours*), ont survécu. À la fin de l'ouvrage figurent d'utiles adresses et autres *addenda* divertissants (comme l'« Ode à la coquille »). Ne me demandez pas la signification exacte de tous ces mots : vous manqueriez un bel achat.

R. V.

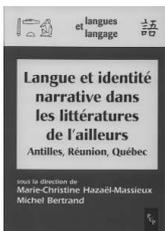
**PETIT DICTIONNAIRE DES MOTS RETROUVÉS,**  
de **Jean-Loup CHIFLET**, préface de **Jean d'ORMESSON**  
*Mots et Cie, 2004, 93 p., 9 €*



Tous les amoureux des mots souvent liés au corps et tous les amoureux des glissements de sens apprécieront ce petit dictionnaire, longtemps introuvable. Ce joli canular commença à sévir, en 1938, grâce à l'imagination de quelques collaborateurs de la NRF. Épuisé depuis longtemps, cet opuscule est repris par Jean-Jacques Pauvert, en 1985, avant d'être sauvé de l'oubli, par ce trublion de Jean-Loup Chiflet, expert facétieux, entre autres, de multiples fantaisies lexicales prononcées.

Nul doute qu'aucun amoureux de la subversion ne boudera son plaisir en lisant ces galéjades. Il découvrira, par exemple, que le cucu est un petit singe de Tasmanie se nourrissant de pralines...

**A. M.**



**LANGUE ET IDENTITÉ NARRATIVE DANS LES LITTÉRATURES DE L'AILLEURS. ANTILLES, RÉUNION, QUÉBEC,** sous la direction de **Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX** et **Michel BERTRAND**

*Publications de l'université de Provence, « Langues et langage », 2005, 198 p., 20 €*

Il faut prendre chaque contribution à ces actes de colloque comme une invitation à d'autres lectures. Le lecteur de ces études tombera inmanquablement sous le charme daté de la poésie créole de Saint-Domingue, et reconnaîtra toutes les promesses de notre temps dans « *l'énergie linguistique* » d'un Franketienne en Haïti, au style à la fois abondant, haletant et créatif, ou dans la diglossie harmonieuse du français et du créole, employés tour à tour par le théâtre Vollard, groupé autour du Réunionnais Emmanuel Genvrin et ouvert à un public universel.

**R. V.**

**À signaler :**

- *Le français est un jeu, 200 questions pièges pour améliorer son français*, de Pierre Jaskarzec (J'ai lu, « Librio mémo », 2005, 96 p., 2 €).
- *Ceux que la Muse habite : Contrepets fortuits ou involontaires des poètes*, de Jacques Antel (Mille et une nuits, 2005, 176 p., 3 €).
- *Dictionnaire argotique des trucs, des bidules et des machins*, de Robert Gordienne (Hors Commerce, « Hors texte », 2004, 652 p., 23,90 €).
- *Le Diconoclaste. Dictionnaire espiègle et saugrenu*, de Jean-Loup Chiflet (Éditions Chiflet et Cie, 2005, 268 p., 15 €).
- *Le petit décodeur : Les mots de l'Administration en clair*, de Dominique Le Fur, Yaël Freund, Géraldine Sourdot, Ghislain Geitner et Sandra Escoffier (Le Robert, 2005, 260 p., 5,95 €).
- *La typographie : Cent règles*, de Patrick Boman, Christian Laucou, Pascal Jousset (Le Polygraphe, 2005, 95 p., 7 €).
- « Comment enseigner le français », revue *Le Débat*, numéro 135, mai-août 2005 (Gallimard, 224 p., 14,50 €).
- *Dictionnaire encyclopédique du français des affaires*, de Louis Rigaud (Maison du dictionnaire, 2005, 895 p., 69 €).
- *La Littérature française pour les nuls*, de Jean-Joseph Julaud (Éditions First, 642 p., 22,90 €).